



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : Psychologue de l'éducation nationale interne**

**Spécialités :**

- Éducation développement et apprentissage
- Éducation développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

**Session 2024**

Rapport de jury présenté par :

Frédéric Thomas  
*Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR),  
Président du jury*

## SOMMAIRE

<b>Avant-propos et remerciements .....</b>	<b>1</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>2</b>
<b>1. Données chiffrées du concours .....</b>	<b>2</b>
<b>2. Composition du jury .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Les épreuves, les attendus du concours, les points de vigilance du jury .....</b>	<b>4</b>
3.1. L'épreuve d'admissibilité.....	4
3.2. L'épreuve d'admission .....	5
3.3. Les attendus du concours.....	5
3.3.1. <i>Un recrutement de cadres A de l'éducation nationale</i> .....	5
3.3.2. <i>Un recrutement de psychologues de l'éducation nationale</i> .....	5
3.4. Les points de vigilance du jury .....	6
<b>4. Bilan des épreuves d'admissibilité et d'admission .....</b>	<b>7</b>
4.1. Les données chiffrées générales de l'admissibilité / admission .....	7
4.1.1. <i>Épreuve d'admissibilité (écrit) de la spécialité EDA</i> .....	7
4.1.2. <i>Épreuve d'admissibilité (écrit) de la spécialité EDO</i> .....	7
4.1.3. <i>Épreuve d'admission (oral) de la spécialité EDA</i> .....	8
4.1.4. <i>Épreuve d'admission (oral) de la spécialité EDO</i> .....	8
4.2. L'épreuve d'admissibilité.....	9
4.3. L'épreuve d'admission .....	12
<b>Conclusion .....</b>	<b>16</b>
<b>ANNEXE 1 : Sujet de l'épreuve d'admissibilité : étude de dossier portant sur l'accompagnement des élèves en situation transculturelle .....</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE 2 : Éléments de correction et barème du sujet de l'épreuve d'admissibilité : étude de dossier portant sur l'accompagnement des élèves en situation transculturelle .....</b>	<b>23</b>
<b>Annexe 3 : Exemples de dossiers soumis à l'analyse des candidats pour l'épreuve orale d'admission (trois exemples EDA et trois exemples EDO).....</b>	<b>29</b>

## Avant-propos et remerciements

L'organisation d'un concours de recrutement est un processus au long cours qui mobilise à échéances régulières les membres du jury et du directoire, les services de la direction générale des ressources humaines ainsi que le Service interacadémique des examens et concours (SIEC) et l'établissement d'accueil. C'est l'implication de tous et de chacun qui *in fine* permet la bonne tenue des épreuves et la sélection des candidats finalement admis. C'est une mission de service public que de garantir la qualité, l'équité et l'efficacité des procédures.

Au nom du directoire et de l'ensemble des membres du jury, je tiens à remercier très chaleureusement toute l'équipe du lycée Colbert (Paris) qui a accueilli les épreuves orales du concours interne : madame la Proviseure, Isabelle Brochard, ainsi que tous les personnels et les appariteurs. Tous se sont mobilisés avec compétence et discrétion pour offrir aux candidats comme aux membres du jury des conditions d'accueil et de travail d'une qualité remarquable.

Mes remerciements vont également aux agents du Service interacadémique des examens et concours (SIEC) pour l'aide apportée dans la préparation, l'organisation et le déroulement des épreuves en visioconférence du concours pour les candidats des académies ultramarines.

Je remercie aussi les services de la direction générale des ressources humaines, tout spécialement le gestionnaire des concours de psychologue de l'éducation nationale (PsyEn) qui, par son efficacité et sa disponibilité, a grandement facilité le travail du directoire et contribué au bon déroulement des épreuves, ainsi que le gestionnaire en charge des sujets pour sa professionnalité dans la gestion de l'impression et de l'envoi des sujets d'admissibilité et d'admission.

Je tiens enfin à exprimer ma gratitude à l'ensemble des membres du jury qui tant lors de l'épreuve d'admissibilité que lors de l'épreuve d'admission ont fait preuve de professionnalisme, d'adaptation, d'implication constructive et de bonne humeur.

J'adresse des remerciements particuliers à Katia Terriot et Caroline Moreau-Fauvarque, vice-présidentes du concours, qui ont apporté toute leurs expertises et leurs contributions à la préparation des sujets et au déroulement sécurisé de l'épreuve orale de ce concours.

Je souhaite aux candidats admis plein succès dans l'exercice de leurs fonctions et adresse mes encouragements à ceux qui, lors de cette session, ont vu leur candidature ajournée.

Le président du jury du concours

Frédéric Thomas

## Introduction

Le concours de recrutement des psychologues de l'éducation nationale donne lieu à l'issue de chaque session à la publication d'un rapport qui a pour objet d'informer les candidats sur ses modalités et ses exigences.

Ainsi, les candidats du concours interne trouveront ci-dessous :

- des informations statistiques sur la session 2024
- un rappel des modalités du concours
- un bilan et une analyse du déroulement des épreuves d'admissibilité et d'admission du concours interne 2024 ainsi que des conseils pour la préparation de la prochaine session
- en annexe, des informations complémentaires concernant le sujet de l'épreuve écrite d'admissibilité : l'énoncé du sujet, des éléments de barème et de correction
- en annexe, des exemples de sujet de l'épreuve orale d'admission

Dans ce rapport, les acronymes suivants seront utilisés :

- PsyEn pour psychologues de l'éducation nationale
- EDO pour éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle
- EDA pour éducation, développement et apprentissages

L'arrêté du 3 février 2017 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement des psychologues de l'éducation nationale est le cadre de référence.

## 1. Données chiffrées du concours

Figurent entre parenthèses les données de la session 2023 à titre de comparaison.

Session 2024	PSYEN EDA	PSYEN EDO
Postes offerts	20 (20)	30 (30)
<b>Candidats inscrits</b>		
<i>Femmes</i>	65 (75)	72 (70)
<i>Hommes</i>	6 (5)	11 (14)
<b>Total</b>	71(80)	83 (84)
<b>Candidats présents à l'épreuve d'admissibilité</b>		
<i>Femmes</i>	35 (34)	34 (32)
<i>Hommes</i>	2 (2)	8 (6)
<b>Total</b>	37 (36)	42 (38)
<b>Candidats admissibles</b>		
<i>Femmes</i>	29 (31)	32 (29)
<i>Hommes</i>	2 (1)	5 (4)
<b>Total</b>	31 (32)	37 (33)
<b>Candidats admis Liste principale</b>		
<i>Femmes</i>	19 (19)	26 (26)
<i>Hommes</i>	1 (1)	4 (4)
<b>Total</b>	20 (20)	30 (30)
<b>Candidats admis en liste complémentaire</b>	3 (2)	1(0)

Les nombres de postes mis au concours sont de 20 en EDA et 30 en EDO<sup>1</sup>, nombres stables par rapport à 2023. Les nombres d'inscrits ont baissé de manière inégale sur les deux concours par rapport à 2023, respectivement - 11 % en EDA et - 1 % en EDO. Ces pourcentages traduisaient déjà une tendance à la baisse des inscrits entre les années 2022 et 2021, respectivement -32 % en EDA et -36 % en EDO. Le nombre de présents aux épreuves d'admissibilité en mars, révèle un taux de participation stable en EDA et en diminution en EDO :

- 71 inscrits en EDA en 2024 contre 80 en 2023, 37 présents, soit une participation de 52 %, en augmentation par rapport à 2023
- 83 inscrits en EDO en 2024 contre 84 en 2023, 42 présents, soit une participation de plus de 50 %, en légère augmentation par rapport en 2023

- Répartition par âge :

La moyenne d'âge de l'ensemble des inscrits s'établit à 43 ans en EDA et 43 ans en EDO, celle des admis à 44 ans en EDA et 42 ans en EDO.

- Origine professionnelle des candidats admis

#### PsyEN EDA

Profession	Nombre	Pourcentage
Contractuel PsyEn	7	35 %
Conseiller d'orientation psy. (Titulaire MEN Non Enseignant)	1	5 %
Professeur des écoles	10	50 %
Fonction publique territoriale	1	5 %
Fonction publique	1	5 %
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>100 %</b>

Les candidats admis sont principalement issus du corps des professeurs des écoles et des personnels contractuels (agent public non titulaire) exerçant les fonctions de psychologue de l'éducation nationale.

#### PsyEn EDO

Profession	Nombre	Pourcentage
Contractuel PsyEn	23	76,7 %
Conseiller d'orientation psy. (Titulaire MEN non enseignant)	1	3,3 %
Professeur du second degré	1	3,3 %
Professeur des écoles	2	6,7 %
Adjoint d'enseignement		3,3%
Conseiller d'orientation par intérim	2	6,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100 %</b>

Les candidats admis sont très majoritairement des personnels contractuels exerçant les fonctions de psychologue de l'éducation nationale.

<sup>1</sup> Arrêté du 11 décembre 2023 fixant au titre de l'année 2024 la répartition des postes offerts au concours externe, au concours interne et au troisième concours de recrutement des psychologues de l'éducation nationale.

## 2. Composition du jury

La nomination des membres du jury fait l'objet d'un arrêté annuel pour chaque spécialité :

Lors de la session 2024, la répartition par corps d'origine pour la spécialité EDA était la suivante :

CORPS	FEMMES	HOMMES
PsyEN	6	4
IEN	3	2
MCF	1	
PERDIR	1	
IGÉSR	1	1

Lors de la session 2024, la répartition par corps d'origine pour la spécialité EDO était la suivante :

CORPS	FEMMES	HOMMES
PsyEN	5	2
IEN	2	2
PERDIR	1	2
MCF	1	
IGÉSR	1	1

## 3. Les épreuves, les attendus du concours, les points de vigilance du jury

### 3.1. L'épreuve d'admissibilité

Les candidats au concours interne de recrutement de psychologues de l'éducation nationale passent une épreuve écrite commune aux deux spécialités (EDA et EDO). Elle consiste en **une étude de dossier portant sur l'exercice de la fonction de psychologue de l'éducation nationale dans le système éducatif.**

D'une durée de quatre heures, elle est dotée d'un coefficient 4 pour le concours interne.

L'épreuve se présente sous la forme d'un ensemble de documents relatifs à une question éducative particulière réunis dans un dossier que le candidat devra étudier et sur lequel il devra se positionner au regard de la problématique soulevée. Elle appelle la production d'une synthèse argumentée permettant au jury d'apprécier la qualité et la pertinence des capacités d'analyse du candidat. Le dossier traite d'une thématique en rapport avec la place du psychologue dans l'éducation nationale : un dispositif pédagogique particulier, un sujet relatif à l'éducation à la santé ou à la citoyenneté ou sur l'accompagnement d'élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap, une question relative au climat scolaire, une problématique de développement psychologique et social, d'entrée dans les apprentissages, d'orientation scolaire ou professionnelle, un type de difficulté scolaire – refus, démobilité, décrochage scolaire.

Le candidat est conduit à **faire la démonstration de ses capacités à appréhender le sujet dans sa globalité et sa complexité** afin d'envisager le positionnement spécifique du psychologue de l'éducation nationale et ses axes de travail.

L'épreuve doit notamment permettre d'apprécier les **capacités du candidat à inscrire son action dans le cadre du fonctionnement des structures et des équipes** auxquelles il apportera sa spécificité et son expertise dans le cadre de son futur métier.

Le cas échéant, cette épreuve peut contenir des éléments, données ou informations de nature statistique que le candidat devra être en mesure d'analyser et/ou d'interpréter.

## 3.2. L'épreuve d'admission

Le concours interne comporte une épreuve orale d'admission qui intervient dans la spécialité choisie par le candidat au moment de son inscription (durée de préparation 1h30 ; durée de l'épreuve 1 heure avec un exposé de 20 minutes et un entretien de 40 minutes). L'épreuve est dotée d'un coefficient 6 pour le concours interne.

À partir d'une situation individuelle pouvant requérir l'intervention d'un psychologue de l'éducation nationale, il est attendu du candidat qu'il expose au jury son analyse et sa réflexion personnelles sur les modalités d'action susceptibles d'être mises en œuvre dans la perspective d'apporter une réponse à la question posée. La situation individuelle, tirée au sort par le candidat, comporte des questions le conduisant à raisonner par scénarios.

Cette épreuve doit notamment permettre au jury d'apprécier chez le candidat sa capacité de dialogue, son aptitude à proposer des réponses en les argumentant ainsi que ses compétences en matière de recul critique. Elle permet en outre d'apprécier sa capacité à appréhender de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice de la spécialité et de son contexte institutionnel, dans ses différentes dimensions et à l'aune de la problématique vue dans tous ses aspects. L'aptitude du candidat à mobiliser, à des fins professionnelles, des aspects relevant de la recherche est un élément de valorisation de la candidature.

Le candidat développe dans son exposé les éléments constitutifs de la problématique. Cette partie de l'épreuve est suivie d'un entretien avec le jury qui prend comme point de départ l'exposé du candidat et s'élargit pour aborder des situations professionnelles diversifiées.

## 3.3. Les attendus du concours

**Le concours de PsyEn (externe ou interne) répond à plusieurs exigences :**

### 3.3.1. Un recrutement de cadres A de l'éducation nationale

Cette première exigence conduit le jury à attendre des candidats une connaissance des droits, des obligations et de la déontologie des fonctionnaires, incarnée aussi bien par leur posture que par leur façon d'appréhender les situations proposées. De même leur connaissance du système éducatif, de son histoire, de son évolution, de son actualité et des valeurs qui le fondent est appréciée à l'aune de leur compréhension des enjeux. Elle intègre l'actualité éducative au sens large (notamment les textes réglementaires), les travaux scientifiques, et une capacité à les mettre en perspective pour dégager les problématiques des sujets proposés, en percevoir la complexité et appréhender la diversité des approches possibles.

Le jury apprécie une démarche structurée, appuyée sur des contenus (connaissances scientifiques, expériences...) et une capacité à construire une problématique à partir du sujet proposé et des questions qui lui sont associées. Postuler pour des fonctions de cadre A requiert par ailleurs de faire la preuve de qualités d'expression et de communication : clarté du propos, développement d'une argumentation, registre de langue adapté, correction syntaxique et orthographique. En effet, il est important de souligner que les candidats postulent pour des fonctions qui les amèneront à rédiger des écrits professionnels de différents types : notes, comptes rendus etc.

### 3.3.2. Un recrutement de psychologues de l'éducation nationale

Le jury rappelle que « Les psychologues de l'éducation nationale contribuent, par leur expertise, à la réussite scolaire de tous les élèves, à la lutte contre les effets des inégalités sociales et à l'accès des jeunes à une qualification en vue de leur insertion professionnelle. Ils mobilisent leurs compétences professionnelles au service des enfants et des adolescents pour leur développement psychologique, cognitif et social. Auprès des équipes éducatives, dans l'ensemble des cycles d'enseignement, ils participent à l'élaboration des dispositifs de prévention, d'inclusion, d'aide et de remédiation. Ils interviennent notamment auprès des élèves en difficulté, des élèves en situation de handicap, des élèves en risque de décrochage ou des élèves présentant des signes de souffrance psychique. Ils concourent à l'instauration d'un climat scolaire bienveillant et, lorsque les circonstances l'exigent, participent aux initiatives prises par l'autorité académique dans le cadre de la gestion des situations de crise ». (Décret 2017-120 du 1<sup>er</sup> février 2017)

Le jury attend des prestations des candidats qu'elles traduisent une appropriation du décret du 1<sup>er</sup> février 2017 et du référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l'éducation nationale (Arrêté du 26 avril 2017). La connaissance du référentiel de connaissances et de compétences des métiers du professorat et de l'éducation constitue un appui professionnel indispensable.

Le jury s'attend également à ce que les candidats connaissent les principaux repères du système éducatif (constats, données chiffrées, problématiques actuelles), les procédures et instances relevant de leur domaine de compétence, les parcours de scolarisation possibles, les partenaires internes et externes et les outils du PsyEn.

S'agissant du concours interne, la capacité des candidats, notamment de ceux issus de l'éducation nationale, de prendre appui sur des exemples tirés de leur pratique professionnelle est appréciée pour autant qu'elle soit pertinente, analysée et recontextualisée par rapport au sujet proposé.

### **3.4. Les points de vigilance du jury**

Le jury valorise dans son évaluation un certain nombre de compétences transversales, de savoir-être, et de connaissances utiles voire nécessaires - à des degrés divers selon les épreuves. Les candidats reliront d'ailleurs avec profit les rapports de jury des années précédentes car beaucoup de remarques sont récurrentes.

Ainsi les épreuves requièrent une solide culture en psychologie : théories, courants et modèles de la psychologie se rapportant à l'éducation, au développement, à l'enseignement, aux apprentissages et à l'orientation scolaire et professionnelle, notamment la psychologie cognitive. Le jury apprécie que ces références théoriques soient articulées de façon pertinente avec l'expérience des candidats, les situations et les pratiques.

Les candidats qui disposent d'une connaissance précise et contextualisée des textes règlementaires, des lois et des réformes en cours et du fonctionnement du système éducatif peuvent la traduire aisément en enjeux (école inclusive, bien-être, lutte contre le harcèlement, décrochage etc.).

Lors des différentes épreuves, le jury s'attache à repérer la capacité des candidats à se projeter dans le métier de PsyEN, à s'approprier la posture de cadres de l'éducation nationale, porteurs des valeurs républicaines et membres à part entière des équipes éducatives. Le jury est attentif à la compréhension des missions du PsyEN notamment des spécificités de son intervention dans le cadre institutionnel. Il s'agit de se situer en tant que psychologue de l'éducation nationale et non de psychologue dans l'éducation nationale.

Le jury s'assure également de la connaissance générale par les candidats des dispositifs institutionnels pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, du rôle des acteurs du système éducatif et des partenaires extérieurs ainsi que de la compréhension des relations inter-catégorielles et interpersonnelles au sein des équipes éducatives.

L'expression d'une motivation authentique pour les missions de PsyEN et un attachement aux valeurs du service public constituent pour les candidats des points d'appui importants pour valoriser leur propos.

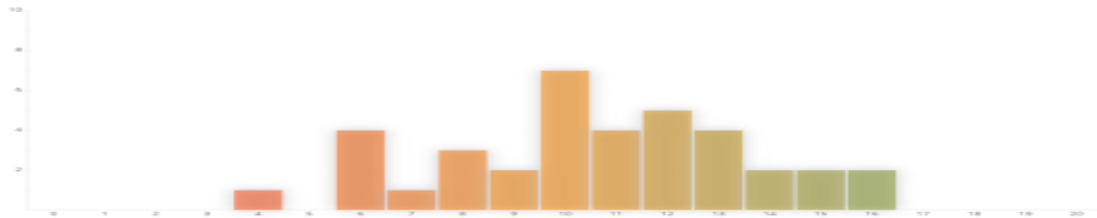


## 4. Bilan des épreuves d'admissibilité et d'admission

### 4.1. Les données chiffrées générales de l'admissibilité / admission

#### 4.1.1. Épreuve d'admissibilité (écrit) de la spécialité EDA

Distribution des notes de l'épreuve écrite (admissibilité) de la spécialité EDA

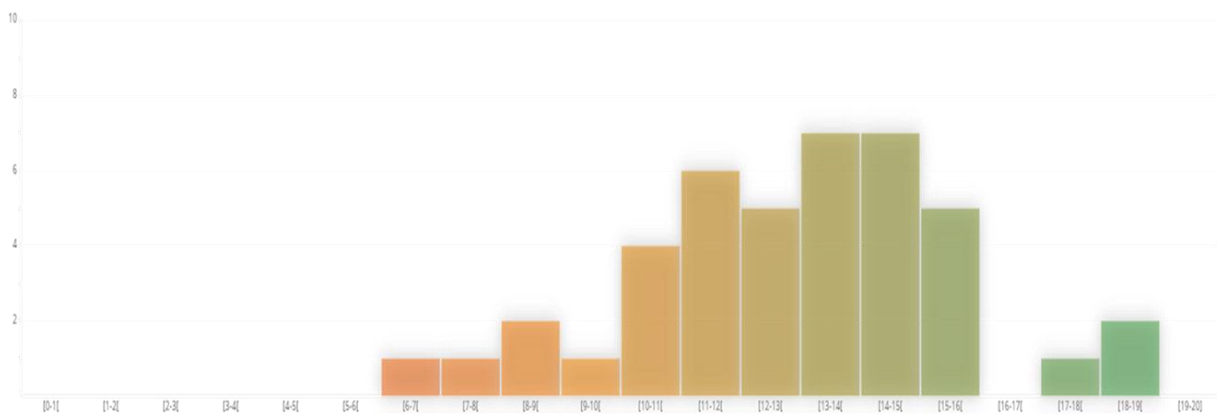


Notes moyenne et médiane obtenues par les candidats présents aux épreuves d'admissibilité (écrit) de la spécialité EDA

Notes	2024	2023	2022
Moyenne des notes des candidats présents	11,1	11,64	12,01
Médiane des notes des candidats présents	11,2	11,35	12,70
Seuil d'admissibilité	8	8,6	9,5
Moyenne des notes des candidats admissibles	11,47	12,2	13,1

#### 4.1.2. Épreuve d'admissibilité (écrit) de la spécialité EDO

Distribution des notes de l'épreuve écrite (admissibilité) de la spécialité EDO



**Notes moyenne et médiane obtenues par les candidats présents aux épreuves d'admissibilité (écrit) de la spécialité EDO**

Notes	2024	2023	2022
Moyenne des notes des candidats présents	12,9	12,71	10,99
Médiane des notes des candidats présents	13,4	12,9	11,30
Seuil d'admissibilité	10	8,6	8,5
Moyenne des notes des candidats admissibles	13,79	13,6	12,1

**4.1.3. Épreuve d'admission (oral) de la spécialité EDA**

**Notes moyenne et médiane obtenues par les candidats présents aux épreuves d'admission (oral) de la spécialité EDA**

Notes	2024	2023	2022
Moyenne des notes des candidats admissibles présents	13,7	13	12,8
Médiane des notes des candidats admissibles présents	14,5	14	12,8
Moyenne des notes des candidats admis	15,35*	15,3*	13,7*

*\* listes principale et complémentaire*

**4.1.4. Épreuve d'admission (oral) de la spécialité EDO**

**Notes moyenne et médiane obtenues par les candidats présents aux épreuves d'admission (oral) de la spécialité EDO**

Notes	2024	2023	2022
Moyenne des notes des candidats admissibles présents	12,7	12,8	13,3
Médiane des notes des candidats admissibles présents	12,5	12	13,3
Moyenne des notes des candidats admis	13*	13,5*	14,8*

*\* listes principale et complémentaire*

### Moyennes générales (écrit + oral) des notes obtenues par les candidats admissibles et admis en EDA

Moyennes générales (/20)	2024	2023	2022
Admissibles présents à l'oral	13	12,6	12,9
Admis*	14,1	14,7	13,6
Seuil d'admission en liste principale	12,1	10,9	12,4
Seuil d'admission en liste complémentaire	11,3	9,9	11,1

\* listes principale et complémentaire

### Moyennes générales (écrit + oral) des notes obtenues par les candidats admissibles et admis en EDO

Moyennes générales (/20)	2024	2023	2022
Admissibles présents à l'oral	13	13,1	12,9
Admis*	13,3	13,6	13,9*
Seuil d'admission en liste principale	10,1	10	11,8
Seuil d'admission en liste complémentaire	10	-	10,6

\* listes principale et complémentaire

Les moyennes générales présentées dans les tableaux ci-dessus montrent que seule une préparation sérieuse permet la réussite à ce concours. Les résultats des candidats admis sont dans l'ensemble supérieur à ceux de l'an passé et attestent un très bon niveau.

La note seuil à l'admissibilité est un peu plus élevée que celle de 2023 en EDA et est légèrement supérieur à celle de 2023 en EDO, le jury ayant fait le choix, eu égard au nombre de candidats présents et au nombre de postes mis au concours, de donner une place prépondérante à l'épreuve orale pour départager les candidats.

## 4.2. L'épreuve d'admissibilité

Le sujet portait sur l'accompagnement des élèves en situation transculturelle. Trois questions étaient posées : 1/ sur l'analyse d'une situation individuelle spécifique à la spécialité choisie (EDA ou EDO) ; 2/ sur l'accompagnement efficace pouvant être mis en place par la ou le psychologue de l'éducation nationale avec divers partenaires pour favoriser le parcours des jeunes évoluant dans des contextes transculturels ; 3/ sur les liens entre l'approche transculturelle et l'inclusion scolaire.

### Les remarques du jury spécifiques à l'épreuve écrite

- **La qualité des copies (orthographe, ponctuation, grammaire, expression, lisibilité fonctionnelle)**

Les PsyEn ayant de plus en plus d'écrits à réaliser dans leur pratique professionnelle, de solides qualités de rédaction sont nécessaires.

Globalement, les copies sont correctes concernant la maîtrise de l'expression écrite (orthographe, syntaxe) et de la forme (lisibilité, soin) mais pour un tiers d'entre elles environ sont relevées des "coquilles", des problèmes syntaxiques, des difficultés de lisibilité (graphie difficile à lire), de soin (ratures, surcharges multiples) voire de rédaction en style télégraphique. Le jury rappelle l'importance de proscrire les abréviations (ex : "baccalauréat" et non "bac", "professeur" et non "prof", etc.). Ce défaut de lisibilité impacte nécessairement l'appréciation globale portée sur la copie.

- **La structuration de la pensée : introduction problématisée, construction en différentes parties, parties équilibrées et transitions entre les parties, qualité de l'information et de l'argumentation, contextualisation.**

On note de fortes différences dans la qualité de la structuration et de l'organisation de la copie.

Dans les bonnes et très bonnes copies sont systématiquement mentionnés par les correcteurs une bonne structuration et la clarté de l'exposé. La présence de l'ensemble des éléments constituant un plan structuré (introduction, réponses aux questions organisées sous forme de parties et sous-parties, conclusion), l'annonce claire du plan dans l'introduction et son respect, des transitions entre les parties ainsi qu'une problématisation effective pour les très bonnes copies. L'ensemble de ces copies se distingue également par une assise théorique solide et la qualité d'analyse réflexive, en particulier pour les questions concernant l'étude de la situation. Les candidats ont également défini les concepts utilisés (notamment la transculturalité). Le traitement des questions est également équilibré même si la question 1 a été davantage développée que les autres même dans les très bonnes copies.

Dans les assez bonnes copies, la clarté du propos et l'annonce du plan sont présentes ; l'analyse des questions est juste mais pourrait être davantage approfondie ou plus étayée d'apports théoriques.

Pour les copies correctes, les compositions des candidats sont relativement claires et structurées. Elle manque cependant de développement et de précision et souvent d'une assise théorique et de problématisation solides.

À l'inverse, les copies dont les notes sont en dessous de la moyenne, cumulent, en dehors des questions de forme (orthographe et de syntaxe), plusieurs des limites énoncées ci-dessus : absence d'introduction, de problématisation, de conclusion, développement hors sujet, manques de structuration et d'argumentation, de transition, d'organisation dans les idées, manque d'appui théorique, absence de définition des concepts, d'analyse réflexive et absence de contextualisation.

Plusieurs candidats ont semblé également rencontrer des difficultés dans la gestion du temps pour répondre à l'ensemble des questions.

Ainsi, au-delà des exigences sur la forme (orthographe, syntaxe et lisibilité de la copie), les correcteurs insistent sur les points principaux :

- La structuration (plan) de la dissertation : introduire le sujet, proposer une problématique, annoncer un plan (et le respecter), faire des transitions entre les parties et proposer une conclusion permettant de répondre à la problématique posée et éventuellement d'ouvrir des perspectives.
- La définition des concepts utilisés.
- L'équilibre dans le traitement des questions (la question 1 a été davantage développée au détriment des autres).
- La qualité de l'argumentation et de la contextualisation, qui gagneraient à s'appuyer sur des bases théoriques solides et sur des exemples empruntés à la pratique professionnelle.

#### • **Traitement de la première question :**

##### **Points forts**

La première question est en général bien traitée ; elle a fait l'objet des plus longs développements. Les candidats ont relevé les éléments de contexte et les difficultés rencontrées par l'enfant, analysé avec pertinence les éléments psychométriques, ont fait des propositions et recommandations adaptées et argumentées, ont bien mis en avant les éléments de leur posture professionnelle, ont bien compris les enjeux et les problématiques soulevées.

##### **Points à améliorer**

Les candidats restent parfois sur le descriptif au détriment de l'analyse. Les recommandations restent peu diversifiées et peu développées. Les précautions à prendre sont à peine esquissées. Les correcteurs regrettent que le développement psycho-affectif ne soit pas évoqué. Une approche globale de l'enfant intègre non seulement les éléments scolaires mais également ce développement psycho-affectif. Le jury conseille d'éviter les diagnostics médicaux et les conclusions hâtives souvent peu étayées.

- **Traitement de la deuxième question :**

**Points forts :**

Le sujet a été bien compris par certains candidats qui ont proposé des actions concrètes de la ou du PsyEN comme la co-éducation, un climat scolaire bienveillant, la sensibilisation des équipes à l'approche transculturelle, la valorisation de la culture d'origine et du bilinguisme, etc.

**Points à améliorer :**

Cette question a généralement été moins traitée et développée que la précédente. Dans certaines copies, les propositions étaient hors-sujet, trop restreintes ou centrées sur des actions extérieures à l'éducation nationale. Le concept de co-éducation a été très peu interrogé, la réflexion conduite uniquement à l'échelle de la classe et non de l'école.

- **Traitement de la troisième question :**

**Points forts :**

Comme la question précédente, cette question a été peu développée, sans doute par une insuffisante de gestion du temps. Les candidats ont défini les notions d'inclusion scolaire et d'approche transculturelle et tenté d'articuler ces concepts entre eux. Dans les meilleures copies, les enjeux ont été bien conceptualisés et mis en lien avec les théories en psychologie.

**Points à améliorer :**

Les candidats sont restés parfois au niveau descriptif sans réussir à déployer une pensée plus précise et articulée aux concepts. Certains n'ont pas compris les liens avec l'inclusion scolaire, et ont montré une méconnaissance du concept de transculturalité. Certains propos sont restés très vagues et n'ont pas permis de faire ressortir des problématiques pertinentes, ni les apports spécifiques des PsyEN.

Comme les années précédentes, le jury a valorisé, tant en EDA qu'en EDO, les propos qui témoignaient d'une appropriation de la circulaire de mission<sup>2</sup> et du référentiel<sup>3</sup> de 2017 pour convoquer le rôle du PsyEn, apporter des réponses réalistes, adaptées aux réalités terrain. Il recommande un positionnement souple et prenant en compte les contextes et les paramètres. Il est important que les idées développées soient argumentées et étayées sur une littérature scientifique et une analyse réflexive des expériences. En aucun cas, le rôle du PsyEn ne peut se résumer à une liste d'actions, de prescriptions ou d'expériences professionnelles et/ou à des dispositifs et des instances auxquels le PsyEN participe.

- **Conseils aux candidats**

Le jury renouvelle l'ensemble des conseils formulés les années précédentes :

- Être attentif à la lisibilité et à la structuration de la copie avec un plan clair et construit (introduction, développement, conclusion) et proposer une ouverture en conclusion, tracer des perspectives au-delà de l'étude proposée.
- Être rigoureux sur la présentation et la forme en évitant notamment l'utilisation du style télégraphique, avec tirets et des abréviations, qui nuisent à la lisibilité de la copie et rendent difficile l'appréciation des capacités rédactionnelles, qui font partie des compétences attendues. Le jury rappelle qu'une copie doit être bien présentée, soignée sans rature, surcharge.
- Gérer le temps de manière à produire des parties équilibrées et à traiter l'ensemble du sujet
- S'appropriier le sujet : veiller à rédiger un propos introductif problématisé et contextualisé en précisant les enjeux. Ne pas oublier de définir les termes ou concepts utilisés et de s'appuyer sur les documents fournis pour affiner et asseoir la réflexion. Ces documents doivent rester un appui au service d'une argumentation.
- Privilégier l'analyse à la description et donner des exemples précis et étayés.

---

<sup>2</sup> Circulaire n° 2017-079 du 28-4-2017 : mission des psychologues de l'éducation nationale.

<sup>3</sup> Arrêté du 26 avril 2017 relatif au référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l'éducation nationale.

- Développer le propos par des apports théoriques solides, illustrés par des propositions concrètes permettant de bien appréhender la fonction de PsyEn et s'appuyant sur les missions et le code de déontologie. Les références bibliographiques sont appréciées lorsqu'elles permettent de traiter et d'enrichir le sujet. Il ne s'agit pas seulement de citer le nom d'un auteur mais d'utiliser ses propos à bon escient afin de soutenir une argumentation. Les normes en matière de citation d'ouvrages ou d'auteurs doivent être respectées : titre de l'œuvre souligné, nom de l'auteur après une virgule. Les citations doivent être transcrites entre guillemets.
- Faire davantage de lien avec le référentiel de connaissances et de compétences des PsyEn et les textes principaux qui structurent la politique éducative (Loi pour l'école de la confiance, ...).
- Éviter une trop grande généralisation des missions ou actions du PsyEn amenant parfois à s'éloigner du sujet proposé. Prendre le temps de détailler une (seule) action en la déclinant de façon très concrète et insister sur la posture du PsyEn avec une expertise qui lui est propre.
- Être vigilant sur la projection précise dans l'environnement professionnel spécifique aux PsyEn EDA ou EDO.

Le jury encourage les candidats au concours à s'imprégner des ressources proposées dans la bibliographie mise à leur disposition. Le programme est disponible à l'adresse suivante <https://www.education.gouv.fr/les-concours-de-recrutement-des-psychologues-de-l-education-nationale-11264>.

Cette liste ne constitue pas une liste exhaustive des attendus en termes de références. Elle vise à encourager les candidats à travailler la bibliographie publiée chaque année qui doit leur permettre d'identifier des problématiques au cœur des préoccupations des acteurs du système éducatif et dont la connaissance est indispensable pour de futurs PsyEN.

### 4.3. L'épreuve d'admission

Comme énoncé *supra*, cette épreuve permet notamment au jury d'évaluer chez le/la candidat(e) son aptitude au dialogue, à proposer des réponses en les argumentant et en s'appuyant sur des connaissances ainsi que ses compétences en matière de recul critique. Elle est en outre l'occasion de repérer sa capacité à appréhender de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice de la spécialité et de son contexte institutionnel, dans ses différentes dimensions.

Lors de l'exposé, le jury apprécie que les candidat(e)s proposent clairement une problématique et présentent une réflexion structurée s'appuyant sur un plan annoncé en introduction (qui sera par la suite respecté), élargissant le propos en conclusion, inscrivant ainsi le sujet dans un cadre systémique. Il valorise également l'utilisation des documents et des références de façon pertinente pour donner de la consistance à leur présentation.

Le jury lance l'entretien à partir de l'exposé du candidat de façon à aborder des situations professionnelles diversifiées. Il s'agit de prendre de la hauteur par rapport à la situation à analyser, en la confrontant à d'autres situations, ce qui permet d'évaluer les facultés d'adaptation des candidats et leur capacité à se projeter dans la fonction. Le jury conjugue souvent questions précises et questions plus ouvertes. Dans ce dernier cas, le candidat, par rapport à des situations complexes de terrain, voire des dilemmes, est évalué à l'aune de sa capacité à se positionner non seulement en tant que professionnel de la psychologie, mais aussi en qualité de fonctionnaire garant de la continuité et de l'efficacité du service public d'éducation.

S'agissant de la spécialité « éducation, développement et apprentissages », l'épreuve a vocation à vérifier si le candidat a la capacité d'analyser et de comprendre une situation, un travail en équipe au sein d'un cycle, d'un RASED, d'une équipe pluriprofessionnelle. La notion de « continuité éducative » (liens entre cycles d'enseignement, avec les différents lieux de vie de l'enfant, avec les partenaires...) doit être comprise par le candidat. Par ailleurs, l'objectif de l'épreuve est de déceler ses aptitudes dans la conduite d'actions de prévention et de remédiation individuelles ou collectives et d'accompagnement à la mise en place d'actions propices à favoriser un climat scolaire bienveillant dans les écoles.

S'agissant de la spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle », l'épreuve a vocation à vérifier si le candidat a la capacité de relier la spécificité de la période de l'adolescence, dans ses aspects singuliers et son inscription sociale avec l'engagement scolaire de l'élève et la nécessité

d'élaborer d'un projet d'orientation et de construction d'un parcours de formation qualifiant, débouchant sur une insertion professionnelle. Pour ce faire, la compréhension du candidat des attentes et des contraintes du monde économique et professionnel, sa connaissance des problématiques du monde du travail et du marché de l'emploi, des différentes filières et modalités de formation doit être recherchée. De même, sa sensibilité aux questions de bienveillance et de climat scolaire, son appréhension des questions d'accompagnement des parcours des adolescents et des jeunes adultes et de contribution à la réussite scolaire et universitaire sont sondées.

L'aptitude au dialogue est valorisée d'autant plus qu'elle s'accompagne d'une bonne maîtrise de la langue, de clarté dans le propos, d'écoute lors du temps d'échange avec le jury. Les attendus quant à la posture professionnelle et la loyauté sont éprouvés lors de l'entretien.

Le jury porte une attention particulière à la capacité des candidats d'apporter, à partir de l'analyse psychologique de l'élève, des pistes d'adaptations pédagogiques aux enseignants. Les candidats sont d'autant plus valorisés qu'ils savent mobiliser des références théoriques, voire des recherches scientifiques, à la croisée des sciences cognitives et de la pédagogie.

L'usage des bilans psychologiques constitue un point d'appui important pour la pratique du PsyEN. La méconnaissance de leur fonctionnement et le manque de précision quant à l'interprétation de données chiffrées relevant d'une approche statistique et critériée pénalisent certains candidats, parfois déroutés quand il s'agit d'expliquer simplement à quoi renvoie un écart-type ou un rang percentile. La connaissance de la pluralité des batteries de tests psychométriques à disposition est impérative de même qu'une connaissance des épreuves projectives, qu'elles soient narratives (CAT, TAT, PN...) ou graphiques (dessins de personnage, de la famille, D10 etc.). La lecture d'ouvrages théoriques sur l'analyse des tests, même en lien avec des études de cas, ne peut remplacer l'expérience de la conduite de ceux-ci (stages etc.).

Le jury attend du PsyEN un éclairage fondé sur le croisement de données objectives et subjectives (par exemple la capacité à inférer un indice de maturité graphique à partir d'un dessin du bonhomme...).

### **Les remarques du jury spécifiques à cette épreuve orale**

- **Exposé**

#### **Qualité d'expression des candidats**

La majorité des candidats s'exprime avec aisance et en règle générale, la qualité d'expression est satisfaisante. Pour quelques candidates ou candidats, la qualité d'élocution a pu être affectée par le stress. L'annonce du plan par les candidats et son respect permettent de suivre aisément le cheminement de la pensée du candidat.

#### **Qualité de la communication avec le jury**

Les candidat(e)s rencontré(e)s ont globalement montré de bonnes capacités de communication avec le jury : la communication est fluide et basée sur des échanges de qualité, avec une interaction soutenue et constructive.

Certains candidats ou certaines candidates lisent trop leurs notes, en établissant peu de contacts visuels avec le jury, peut-être sous l'effet du stress. Le jury recommande de maintenir l'attention et la relation avec lui.

Quelques candidats ou candidates ont rencontré des difficultés à répondre aux questions du jury et à développer une réponse argumentée. Plus que des réponses justes, il est aussi attendu des candidats une capacité à argumenter leurs choix.

#### **Respect du temps imparti**

Il est en général respecté sauf pour les candidats n'ayant pas structuré leurs propos.

Le temps d'exposé est assez variable avec un écart allant de 10 à 20 minutes.

Le temps disponible n'est pas toujours exploité, avec des temps d'exposé trop courts (10 minutes ou moins), ce qui peut être dommageable pour les candidats ou candidates.

## Points forts

Le jury note que les candidats se sont généralement bien préparés et montrent un sérieux et une motivation pour la profession, ainsi que l'expression de valeurs fortes.

Les bons, voire très bons exposés sont structurés : une problématique est introduite ; la situation est présentée et analysée, ainsi que le plan prenant en compte les questions posées ; en conclusion, le candidat répond à la problématique et ouvre des perspectives de solutions. La situation est souvent bien explicitée, avec des formulations d'hypothèses tenant compte des informations éventuellement manquantes. La situation n'est pas seulement décrite mais analysée. Elle comporte souvent : un avis personnel professionnel sur la situation, une mise en lien avec l'expérience de terrain, des pistes de travail pour tous les jeunes, leur famille, les partenaires.

Globalement, les candidats ont une bonne connaissance du système éducatif. Les enjeux et les aspects institutionnels sont bien compris. Le PsyEN est bien positionné comme une personne ressource travaillant au sein d'une équipe.

## Points à améliorer

Le point principal d'amélioration mentionné par le jury concerne la structuration de l'exposé : certains candidats ou certaines candidates ont du mal à problématiser la situation dans une introduction construite et à structurer leur propos à l'aide d'un plan précis. Cela a souvent pour conséquence de perdre l'attention du jury. Et cela peut conduire à des propositions hors sujet ou incomplètes, certains candidats ou certaines candidates ne répondant pas à toutes les questions posées et ne proposent pas de conclusion en fin d'exposé. Parfois, le plan annoncé n'est pas respecté.

Certains et certaines candidat(e)s sont parfois très rapides sur la première partie de l'exposé. Le raisonnement exposé se focalise sur des propositions de solutions en occultant la présentation de la situation, la considérant comme acquise par les membres du jury. Or, la vision de la situation par le candidat ou la candidate fait partie intégrante de l'exercice et permet au jury d'observer les modes de raisonnement, la finesse d'analyse, la capacité à se focaliser sur les éléments pertinents, les manques d'informations du sujet proposé, etc. Les candidats gagneraient donc à présenter le cas (sans le paraphraser) avant de l'analyser.

Autres remarques du jury :

- certains discours sont trop généralistes voire trop vagues et manquent d'exemples concrets ;
- la situation n'est parfois pas analysée ;
- Il existe parfois des liens insuffisants avec le cadre institutionnel et les textes réglementaires (circulaire des missions par exemple) ;
- les références théoriques sont peu mentionnées et les concepts quand ils sont utilisés ne sont souvent pas définis ;
- La posture professionnelle du PsyEN (posture spécifique réflexive) n'est pas toujours bien comprise, ni acquise.

## • Interrogation

### Points forts

Les candidats sont plus détendus pendant ce temps d'échange. Ils s'expriment avec clarté et la communication avec le jury est bonne. La plupart des candidats s'inscrivent dans un échange argumenté et se saisissent des pistes de questionnement et des remarques du jury. Les candidats sont prêts à se remettre en question en privilégiant une posture réflexive.

Les candidats qui réussissent ont su mobiliser leurs connaissances, à la fois théoriques et pratiques, et produit des bonnes analyses de situations.

Les candidats arrivent majoritairement à développer leur pensée réflexive.

Les échanges ont permis de développer les propositions et arguments parfois trop rapidement effleurés par la présentation, ou de conforter l'avis du jury et d'ouvrir d'autres niveaux d'abstraction.



Autres remarques du jury :

- le niveau de connaissance des structures et des acteurs est satisfaisant ;
- la connaissance des missions est avérée ;
- les candidats ont montré dans l'ensemble leur capacité à prendre du recul par rapport à la pratique.

### **Points à améliorer**

Il est important d'être à l'écoute des membres du jury : certains candidats ou certaines candidates n'ont pas su tirer parti des pistes d'approfondissement proposées par le jury pour aller plus loin ou sur d'autres champs non investigués. Malgré plusieurs reformulations du jury, certains candidats ou certaines candidates ne répondent pas à la question posée, ne permettant pas de démontrer une bonne compréhension des enjeux de la question.

Certains candidats manquent de conviction et semblent répondre aux questions en fonction d'une réponse unique et attendue par le jury, alors que l'on attend des candidats un positionnement à la fois sur la posture du psychologue, sur l'éducation nationale et le sens du service public.

Pour certains candidats, la prise de fonction paraît encore floue et la projection lointaine.

Les réponses ou les temps de paroles trop conséquents sont à éviter, car l'absence de réponses synthétiques peut conduire à des propos hors-sujet. Les candidats doivent aussi éviter que leurs réponses ne restent centrées sur des cas particuliers, afin de montrer leur capacité de prendre du recul par rapport à ces situations.

Pour certains candidats ou certaines candidates, la connaissance des tests est fragile ; en particulier, un manque de maîtrise du WISC V a été observé.

Les aspects pédagogiques sont très souvent éludés.

Autres remarques du jury :

- la gestion du stress reste compliquée pour certains candidats ou certaines candidates ;
- certaines connaissances ne sont pas toujours maîtrisées, indiquant un manque de préparation, notamment sur le cadre juridique et la réglementation ou sur les actualités ;
- des difficultés à articuler les éléments théoriques et pratiques sont parfois observées.

### **• Conseils aux candidats**

Les exposés gagneraient à être plus riches et structurés :

- introduire la problématique et faire une présentation succincte de la situation ;
- annoncer un plan clair et précis et le respecter ; apporter des réponses explicites aux questions ;
- faire une conclusion reprenant les différentes parties, synthétisant les réponses et ouvrant vers des perspectives d'échange avec le jury ;
- compléter si besoin l'analyse avec des apports théoriques contextualisés ou en faisant des liens avec le cadrage institutionnel et réglementaire.

Tout le temps de présentation doit être utilisé pour s'approprier le sujet et faire montre de ses qualités et capacités en faisant le lien avec son expérience professionnelle.

Le temps d'échanges est un temps important (40 minutes) pour mettre en évidence la capacité à avoir un regard métacognitif sur son propre parcours (par exemple prendre du recul sur son expérience pour la mettre en perspective avec les missions de PsyEN). Le PsyEN intervient avec un double prisme de psychologue et de fonctionnaire de l'éducation nationale.

Les conseils du jury pour la préparation du concours :

- Travailler l'appropriation du référentiel de compétences du PsyEN ainsi que de la circulaire sur les missions du PsyEN et du cadre de déontologie des psychologues.
- Connaître le système éducatif français et les dispositifs existants et actuellement déployés.
- S'approprier le cadre juridique d'intervention sur les droits et devoirs des fonctionnaires (Code de déontologie par exemple).
- S'informer sur les actualités en réalisant au préalable une veille informationnelle (bien connaître les réformes en cours par exemple).
- Se préparer au concours en s'appropriant le cadre règlementaire des missions des PsyEN, les réformes en cours, ainsi qu'en s'appuyant sur la bibliographie mise à disposition pour les références théoriques.
- Bien connaître les outils des psychologues (tests notamment comme les tests cognitifs tels le WISC-V, les Raven's 2, la NEMI 3, le K-ABC 2, les dessins (dessin libre ou dessin avec consigne tels que la Dame de Fay, le D10, le dessin du bonhomme, le dessin de la famille, etc.), les questionnaires d'évaluation de l'anxiété, de la dépression, etc.).

Il est important que les candidat(e)s aient une représentation de l'activité du Psyen et puissent échanger avec des professionnels de l'éducation nationale (PsyEN, directeur de centre d'information et d'orientation, inspecteurs de l'éducation nationale, enseignants spécialisés, etc.).

Il est conseillé de s'entraîner avec les annales des sujets écrits, en prenant connaissance des rapports de jury. Il est aussi recommandé d'étudier des situations pour se préparer à l'oral (voir exemples de situations dans les annexes des rapports de jury) et apprendre à mieux gérer le temps et les émotions.

## Conclusion

Les candidats du concours interne exprimeront d'autant mieux leur potentiel qu'ils pourront montrer leur capacité à problématiser et analyser les situations proposées en structurant leur argumentation. Il est attendu des candidats qu'ils puissent s'appuyer sur une bonne connaissance des textes et dispositifs institutionnels ainsi que sur des références théoriques solides. Enfin, les candidats devront être attentifs à leur positionnement professionnel en tant que psychologue, mais également à leur sens du service public, en tant que futur fonctionnaire du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

## ANNEXE 1 : Sujet de l'épreuve d'admissibilité : étude de dossier portant sur l'accompagnement des élèves en situation transculturelle

### Liste des documents mis à disposition :

**Document 1** – Extraits de Einloft Brunnet, A., Davanture, A., et Derivois, D. (2022). L'évaluation psychologique en situation transculturelle : une révision de la littérature, *Psychologie Française*, 67(2), 143-153.

**Document 2** – Extraits de Moro, M.R. et Bentolila, A. (2009). Chapitre VI. Ces enfants venus d'ailleurs... dans Bentolila A. (Dir.), *Quelle école maternelle pour nos enfants ?* (p. 101-129). Édition Odile Jacob.

**Document 3** – Extraits de Lerin, T. (2020). La médiation scolaire transculturelle : un outil d'inclusion, Éditions La pensée sauvage, p. 42 à 51.

Promouvoir une école inclusive pour tous les enfants, au titre du droit commun, est un enjeu « pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative »<sup>4</sup>. Le principe d'inclusion scolaire et d'accès à une scolarisation pour tous les enfants, sans aucune distinction, est inscrit dans le Code de l'éducation (Article L.111-1). Une école inclusive, c'est une école qui accompagne au mieux la scolarité des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. C'est dans ce cadre qu'est proposé le sujet suivant, sur l'accompagnement des élèves en situation transculturelle.

### • Questions :

**Après avoir lu l'étude de cas correspondant à la spécialité choisie, vous répondrez aux questions suivantes :**

- En tant que psychologue de l'éducation nationale, quelle analyse faites-vous de la situation de l'élève ?
- Selon vous, pour quelles raisons un bilan psychologique a-t-il été réalisé ? Quels en sont les objectifs ?
- Quelles précautions sont à prendre pour un tel bilan dans le cas d'élèves maîtrisant peu la langue française, que ce soient en termes de choix d'outil, de passation, de communication des résultats (orale et écrite), de préconisations ou d'avis ?
- Comment envisageriez-vous la suite du travail pour cette situation ? Quelles recommandations pourriez-vous formuler ?
  1. En vous appuyant sur la situation de l'enfant et les documents mis à disposition, comment un accompagnement efficace peut être mis en place par la ou le psychologue de l'éducation nationale, avec les partenaires professionnels et les parents, pour favoriser le parcours des jeunes évoluant dans des contextes transculturels ?
  2. En quoi l'approche transculturelle peut-elle être pertinente pour répondre à l'ambition de l'inclusion scolaire ?

### Étude de cas spécifique à l'option Éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (EDO)

Début septembre 2023, le psychologue de l'éducation nationale doit recevoir Mohamed âgé de 16 ans et son père au CIO, envoyés par le lycée professionnel (LP) dans lequel Mohamed était scolarisé l'année passée, pour faire le point sur sa situation. Ils seront accompagnés d'un traducteur lors de l'entretien. Le psychologue récupère les informations auprès de la collègue psychologue qui travaillait dans l'établissement l'année précédente.

Mohamed est actuellement sans solution de scolarisation. Il vit en France avec son père. Sa mère et ses deux petites sœurs sont en Irak. Le père était enseignant en Irak et est actuellement peintre en bâtiment en France. La mère travaille pour le ministère des impôts en Irak. Sa langue maternelle est l'arabe.

Le père est présent auprès de son fils et le soutient mais ne parle pas français. Mohamed évoque un projet professionnel de médecin ou de dentiste (c'était le métier du grand père).

---

<sup>4</sup> Code de l'éducation (Article L.111-1)

Mohamed est arrivé d'Irak en France en octobre 2014. Il a été scolarisé dans son école de secteur et un dossier auprès de la MDPH a été déposé rapidement, sur les conseils insistants de l'équipe éducative. Ensuite, il a été difficile de retracer son parcours scolaire. En cours d'année, il aurait quitté son école de secteur et rejoint une école arabophone (privée hors-contrat) dans laquelle il a été scolarisé 7 années scolaires complètes. Un certificat de scolarité de cette école indique un maintien en classe de 6<sup>ème</sup>. Aucun aménagement n'aurait été mis en œuvre dans cette école et la famille n'a pas demandé le renouvellement du dossier MDPH.

Mohamed a bénéficié d'une évaluation Casnav l'année dernière qui situe son niveau de langue française en non francophone excepté en compréhension écrite (A1). Il est entré mi-mai 2022 en UPE2A 3<sup>ème</sup>. Le peu de temps de scolarisation ne lui a pas permis de poursuite d'étude en première année de CAP ou en seconde professionnelle. En septembre 2022, il a finalement intégré une UPE2A en lycée professionnel. À son arrivée, Mohamed avait le niveau A2 en compréhension de l'oral, le niveau A1 en production orale et le niveau A1.1 en compréhension et production écrite. Cependant, Mohamed a passé une partie de l'année en Irak et l'année scolaire n'a pas été concluante. La coordinatrice du dispositif a réalisé un bilan qui note des difficultés, l'absence de progrès et l'absentéisme de Mohamed. Mohamed n'a reçu aucune proposition d'affectation en fin d'année scolaire.

La psychologue de l'éducation nationale du lycée professionnel a réalisé une échelle de Wechsler non verbale (batterie à deux subtests). Lors de la passation, Mohamed est resté concentré et la psychologue note une tendance globale à se rapprocher du matériel de test pour mieux voir semble-t-il. Il obtient une note d'échelle totale dans la zone « Moyen faible » de son groupe de référence. L'épreuve des Matrices est dans la moyenne. La concentration et l'attention sont bonnes. Mohamed étudie attentivement les items et exprime ses réponses en français tout en pointant. En mémoire spatiale, le score est dans la moyenne. La compréhension de l'épreuve est bonne. La maîtrise de la langue française apparaît comme un facteur déterminant. Pendant la passation, Mohamed évoque son souhait de retourner en Irak. Il regarde les chaînes de télévision irakiennes à la maison et communique avec ses cousins sur son téléphone.

### **Étude de cas spécifique à l'option Éducation, développement et apprentissage (EDA)**

Delfine est âgée de 9 ans et 5 mois et est scolarisée en CE2. La psychologue de l'éducation nationale la rencontre suite à une demande de son enseignante qui constate de grandes difficultés en classe. Malgré le fait qu'elle soit souriante et volontaire, Delfine a un niveau de maternelle et n'entre pas dans la langue française bien qu'elle soit née en France. Ces difficultés sont repérées depuis longtemps mais la famille refusait jusqu'alors de rencontrer la psychologue.

Delfine est la cadette d'une fratrie de 3 enfants. Son frère aîné, Ercan est âgé de 19 ans et a arrêté sa scolarité suite à son orientation en Ulis collège. Emre, son frère de 12 ans est actuellement en 6<sup>ème</sup> et la question se pose pour lui d'une orientation en SEGPA.

Précédemment, la famille bénéficiait du Programme de Réussite Éducative (PRE) de la ville mais n'a pas donné suite trouvant que les choses n'évoluaient pas. En mai dernier, un bilan orthophonique avait été réalisé par l'intermédiaire du PRE et préconisait urgemment un bilan plus complet (oral et écrit). Cette recommandation n'a pas été suivie par la famille. Par ailleurs, Delfine et sa mère étaient reçues par une psychologue spécialisée en ethnopsychologie au CMP de secteur.

Les parents de Delfine sont d'origine turque. Delfine parle et comprend le turc mais son père précise qu'elle a tendance à mâcher ses mots : il est difficile de la comprendre.

Le père décrit sa fille comme étant bavarde en turc mais qui refuse de parler français. Il décrit une petite fille qui aime l'école mais qui peut faire des caprices pour y aller, tout comme elle peut le faire au moment des repas. Delfine n'est pas consciente de ses difficultés à l'école. Elle dit aimer jouer sur le téléphone, jouer à la poupée, danser et dessiner.

### **Attitude générale :**

Delfine vient facilement aux entretiens avec la psychologue. Elle est souriante, mais il est difficile de la comprendre : la syntaxe de ses phrases n'est pas correcte, elle mélange les langues dans une même phrase, elle peut chuchoter et n'articule pas bien. Elle n'exprime pas ses émotions, peine à parler d'elle même et

n'est pas consciente de ses difficultés. Elle a des stratégies particulières pour donner l'âge de ses frères « un et deux » qu'elle montre avec ses mains pour parler du « douze » ou encore elle compte sur ses doigts pour écrire les prénoms des membres de sa famille. Elle a beaucoup de mal à se repérer au sein de sa famille et à nommer les places respectives de chacun.

### **Évaluation cognitive :**

La psychologue rencontre Delfine à quatre reprises et lui propose dans un premier temps la passation d'une échelle de Wechsler non verbale (WNV). Mais compte tenu de ses aptitudes verbales, le Wisc V est proposé.

### **Attitude pendant la passation :**

Delfine est volontaire, verbalise ses réponses. Elle peut demander de l'aide, l'accepte facilement et peut également se corriger seule.

Delfine n'a pas compris la consigne du subtest des similitudes.

### **Visuospatial (zone « moyenne faible ») :**

Il s'agit de l'indice pour lequel Delfine est le plus en réussite (CUB et PUZ : 8). À l'épreuve des cubes, Delfine est concentrée dans l'essai. Elle verbalise ce qu'elle fait (même si ce n'est pas toujours intelligible), elle est dans la recherche et est expressive (« Wouahou » quand le quadrillage disparaît). Elle est capable de se corriger et accepte volontiers l'aide. En revanche, à l'épreuve des puzzles, elle a du mal à s'intéresser à l'épreuve (parle de son oiseau, joue avec son collier...).

### **Raisonnement logique (zone « moyenne faible »)**

À l'épreuve des matrices (MAT : 8), elle est capable d'avoir un raisonnement logique (trouve les bonnes réponses) mais est dans l'incapacité d'explicitier son raisonnement. En revanche, à l'épreuve des balances (BAL : 7), Delfine a du mal à comprendre la consigne. Elle finit par y parvenir lorsque la réponse est identique au modèle.

### **Mémoire de travail (zone « très faible »)**

Elle obtient 5 en mémoire des images et 4 en mémoire des chiffres. Son empan mnésique est de 3 images avec une fatigabilité très importante. Elle retient jusqu'à 4 chiffres en ordre direct avec également une grande fatigabilité. La double tâche met Delfine en difficulté.

### **Vitesse de traitement (zone « très faible »)**

À l'épreuve des symboles (SYM : 3), Delfine a besoin de l'adulte en permanence : elle se perd dans la feuille mais oublie également la consigne en cours d'épreuve (elle demande ce qu'elle doit faire quand il n'y a pas le symbole cible). En revanche, elle présente une bonne discrimination visuelle. À l'épreuve de codes (COD : 2), elle a besoin qu'on lui montre pour comprendre. Elle présente un ralentissement important et a tendance à se perdre dans la feuille comme à l'épreuve des symboles.

### **Compréhension verbale**

Les épreuves de compréhension verbales sont chutées et l'épreuve des similitudes n'a pu être réalisée faute de compréhension de la consigne de la part de Delfine. Les épreuves de vocabulaire et informations la situent malgré tout dans la zone « très faible ».

À l'épreuve de vocabulaire (VOC : 3), Delfine fait des gestes pour répondre (elle mime un lavage de main pour répondre à la question « qu'est-ce qu'un savon ? »), ce qui ne lui permet pas d'aller au-delà de l'item 8 puisqu'il s'agit ensuite de concepts impossibles à mimer.

À l'épreuve informations (INF : 1), Delfine n'accède pas à la compréhension des questions. Elle peut cependant montrer son pied et sa bouche (pour la partie du visage avec laquelle on mange) mais montre les yeux pour les oreilles, dit que le chat a 2 pattes et ne connaît pas le jour qui suit le jeudi.

### **• Documents mis à disposition :**

#### **Document 1 :**

« Actuellement, l'évaluation psychologique est de très grande importance et est utilisée de la recherche à la pratique clinique. Elle consiste en un ensemble de techniques qui permettent une connaissance approfondie du fonctionnement psychique, afin de pouvoir orienter des actions et décisions futures (ex. diagnostic et traitement, sélection de personnel, entre autres). Ces techniques ne se réduisent pas juste à l'utilisation de tests et échelles, mais sont aussi des entretiens d'évaluation cliniques (Gregory, 2014 ; Primi, 2010). Même si le domaine de l'évaluation psychologique a beaucoup progressé, certaines questions sont encore d'actualité, notamment dans le champ de l'évaluation et du diagnostic en situation transculturelle. Considérant que la plupart des tests et manuels diagnostiques ont été développés dans les contextes européens et nord-américains, l'application de ces outils à d'autres populations reste controversée.

(...) Selon Mindt et al. (2008), le bilinguisme est comme un continuum entre ceux qui parlent deux langues depuis leur enfance et utilisent également les deux langues dans leur quotidien et ceux qui ont appris une deuxième langue à l'âge adulte. Nous pouvons donc dire qu'il existe plusieurs « bilinguismes », et plusieurs recherches actuelles ont permis d'étudier les différents types de bilinguisme et leur influence dans la cognition (Pour révision voir Mindt et al., 2008). Selon les auteurs, il n'y a pas un consensus en ce qui concerne les meilleures pratiques pour l'évaluation neuropsychologique des individus bilingues. Ils suggèrent que le clinicien doit initialement tester les compétences linguistiques du patient dans les deux langues. Cependant, le clinicien peut être confronté à un manque de tests validés dans les deux langues qui présentent des niveaux similaires de difficulté. Dans ce cas, l'historique académique du patient peut être utilisé, comme par exemple, combien d'années d'études formelles l'individu a suivi dans chaque langue. Finalement, les auteurs suggèrent que le clinicien doit prendre en compte, en analysant les résultats, les tâches qui normalement sont plus difficiles pour les sujets bilingues afin de ne pas biaiser le résultat final de l'évaluation.

(...) La situation idéale pour l'application des tests et éviter des biais est bien décrite dans la littérature : réaliser la passation de tests dans la langue maternelle du patient, avec des tests validés pour sa culture. Malheureusement, cette situation idéale n'est pas toujours possible, principalement en cas de migration ou de sociétés multiculturelles. Les études révisées suggèrent que, dans ce cas, le clinicien prenne en compte les possibles biais des tests afin de réaliser le diagnostic le plus adapté. Pour que cela soit possible, la formation du clinicien à l'interculturalité est indispensable, étant conscient des spécificités culturelles qui peuvent influencer dans la passation et interprétation des tests. Dans le cas des migrations de premières et deuxième générations, la littérature suggère que le clinicien évalue les niveaux d'acculturation du patient ainsi que la maîtrise des langues utilisées dans l'évaluation (Church, 2001 ; Esquivel et al., 2008 ; Mindt et al., 2008). »

## **Document 2 :**

« L'école est structurée par un certain rapport au savoir qui appartient au monde occidental et qui détermine les méthodes pédagogiques, les relations avec les élèves, mais aussi les relations avec les parents. Ce rapport au savoir est, comme toute représentation culturelle, implicite et évident pour qui le vit – dans un groupe culturel et social donné, chacun le partage. Il est lié à la représentation de l'enfant, de sa nature, de ses besoins, de ses compétences – ce qu'il doit apprendre et comment il peut le faire. Les parents qui viennent d'ailleurs sont souvent très respectueux du savoir et de la science transmis par l'école en France, mais, généralement, ils ne connaissent pas et, parfois, ne partagent pas ce rapport au savoir. Souvent, ils font l'hypothèse qu'ici, à l'école, on fait autrement : ils présupposent que c'est bien ainsi et se tiennent à une distance respectueuse d'une école qui leur est trop étrangère. D'où ce sentiment de démission ou de non-investissement perçu par l'institution scolaire, alors qu'en réalité il s'agit d'une forme de bienveillance passive mêlée de crainte (« cet espace ne m'appartient pas, mais je considère qu'il est bon pour mon enfant »). Certes, le rapport au savoir que l'enfant doit partager pour pouvoir apprendre est bien celui de l'école française, mais cela n'est possible de manière harmonieuse et sans effort surhumain pour un enfant que si le petit est guidé dans cette logique et si ce rapport au savoir ne disqualifie pas les parents : autrement, le prix à payer est très lourd, et certains n'y parviendront pas.

(...) Voilà pourquoi nous nous permettons de proposer ici quelques pistes visant à penser la prévention du risque transculturel auquel est soumis tout enfant de migrants, en commençant par l'école, qui est un lieu clé. À l'école et à ses enseignants, bien sûr, de prendre les éléments qui leur paraissent créatifs et opérationnels, mais, bien sûr, d'en inventer d'autres. D'ailleurs, ce qui est vrai pour l'école l'est pour tous les autres lieux : l'hôpital, le tribunal, les services sociaux et éducatifs, la société.

## L'enfant et ses deux mondes

De notre point de vue, il convient d'abord d'atténuer le conflit entre l'école et la maison, qui sont les deux lieux d'appartenance de l'enfant. Leurs logiques se posent parfois comme antinomiques, cherchant à s'exclure ou, du moins, entrant dans un rapport de force stérile. Il n'est évidemment pas question, pour permettre à un enfant d'acquérir le savoir nécessaire, de changer sa nature, de le modifier, de le rendre pareil à ses enseignants ou conforme à des normes qui seraient celles de la société d'accueil. Les positions parentales, même différentes des nôtres, sont importantes pour l'enfant ; par voie de conséquence, elles le deviennent pour l'école. Il ne s'agit pas non plus de renoncer à ce qui fonde les valeurs républicaines, il s'agit d'adopter une attitude d'ouverture, de valorisation ou, au moins, de non-disqualification, des parents, de négociation tranquille en dehors de positions idéologiques et sans surdité face aux différences. La présence et l'accueil des parents doivent être possibles ; ils doivent même être favorisés, notamment par les regards ou les récits. C'est donc, d'abord et avant tout, d'une prise de position qu'il s'agit ; rien à voir avec une recette ou une modification révolutionnaire du fonctionnement de l'école.

Ensuite, il nous faut sortir de l'implicite qui voudrait que le monde de l'école et celui de la maison n'aient pas le même statut. Cela est un principe éthique, mais aussi scientifique, puisque, depuis longtemps déjà, nous savons qu'il n'existe pas de hiérarchie entre les cultures. Même, sur un plan cognitif, le monde de la maison a ses propres valeurs, ses propres connaissances : il est digne de reconnaissance et, bien sûr, de respect. En outre, il constitue le socle sans lequel les connaissances scolaires ne peuvent s'imprimer aisément, sans trop de douleur et d'efforts. Il permet la construction de l'estime de soi par l'intériorisation des attachements sans laquelle aucun apprentissage n'est possible.

(...) Assumer la diversité des enfants, la complexité de leurs besoins psychologiques, éducatifs, sociaux et culturels et l'hétérogénéité des demandes parentales est un défi majeur de l'école de demain. De là découle la grandeur d'une école et d'une société ouvertes sur le monde, qui ne renoncent pas et qui n'oublient pas. Comme le rappelle Sayag, la transmission culturelle se fait de deux manières, « par la médiation d'un travail conscient, explicitement élaboré, ou par la médiation d'une inculcation ordinaire, sur le mode pratique, presque inconsciente de ses formes et de ses effets ». D'où la nécessité de prendre en compte cette mémoire pour inclure chaque enfant dans la langue, l'école et la société.

On peut parler plusieurs langues, c'est même une richesse

Le bilinguisme n'est pas un obstacle au développement de l'enfant, comme le dit le sens commun ; au contraire, acquérir sa langue première avec sécurité est un facteur stabilisant de l'estime de soi, un gage pour un meilleur apprentissage de la langue seconde et de l'ensemble des acquisitions. Les travaux des linguistes et des psychologues le montrent, c'est un avantage pour les enfants, de quelque point de vue qu'on le considère et pour toutes les langues. Cela est donc également vrai pour celles des familles migrantes en France : l'arabe, le kabyle, le bambara, le soninké, le turc, le lingala. »

### **Document 3 :**

« L'approche transculturelle au service de l'école s'écarte d'une perspective psychopathologique, pour se fonder sur une perspective développementale et écosystémique. Elle porte un regard positif sur l'altérité (sociale, culturelle, linguistique et religieuse) et part du postulat selon lequel l'élève a un rôle actif dans l'apprentissage scolaire, ainsi que dans la déclinaison individuelle des codes culturels et des savoirs, profanes (familiaux) et savants (scolaires). C'est ainsi que cette approche utilise l'altérité en tant que levier pédagogico-didactique dans le but de promouvoir la construction harmonieuse de rapports aux savoirs pluriels chez les élèves enfants de migrants. (...)

Par ailleurs, la médiation scolaire transculturelle repose sur un modèle systémique d'intervention. En d'autres termes, elle s'adresse simultanément au système relationnel triadique, constitué par l'élève et ses partenaires éducatifs, notamment les membres de l'équipe éducative et la famille. Contrairement à la plupart des modèles de médiation scolaire (par les pairs, par les adultes ou école-famille) qui offrent des interventions dyadiques qui s'adressent seulement à deux de ces trois acteurs, ce modèle d'intervention a le mérite de réduire le facteur de vulnérabilité spécifique aux élèves enfants de migrants, à savoir le clivage phénoménologique entre leurs mondes d'appartenance (Moro 2002 ; 2004).

Ainsi, la médiation scolaire transculturelle aide à promouvoir le métissage culturel des élèves enfants de migrants. Celui-ci est un processus de tissage de liens entre les mondes d'appartenance qui favorise la construction d'une culture à soi, originale et créative, en incluant des éléments culturels pluriels (Moro 2002 ; 2004). (...) Contrairement aux autres modèles de médiation scolaire qui ne se focalisent que sur la dimension actuelle de l'impasse scolaire, la médiation scolaire transculturelle prend en considération les dimensions historiques et développementales du symptôme scolaire. En contextualisant les symptômes, c'est-à-dire en les restituant dans leur dimension individuelle, développementale, familiale, scolaire, sociale, culturelle, historiques et géopolitique, la médiation scolaire transculturelle permet non seulement de mieux les comprendre, mais aussi d'agir sur eux. Par ailleurs, ce modèle de médiation scolaire promeut *l'empowerment*<sup>5</sup> des membres du système triadique et la démocratisation des liens sociaux à l'école. C'est ainsi qu'il pallie aux excès du contrôle social et d'assimilation culturelle auxquelles parfois les élèves et les familles migrantes sont aux prises (Faget 2010 ; Meunier 2008). (...)

Partout dans le monde, le bien-être et la construction identitaire respectueuse des appartenances multiples de tous les élèves deviennent une priorité pour l'institution scolaire. Cette mission s'avère complémentaire à celle de la transmission des savoirs scolaires, des valeurs et des codes socio-culturels visant à la construction des citoyens. Le dispositif de médiation scolaire transculturelle, s'inscrit au sein du mouvement d'inclusion scolaire qui vise à garantir l'égalité des chances à l'école, afin que tous les élèves y trouvent leur place, indépendamment de leur origine, de leur religion, de leur genre et orientation sexuelle, ou encore de leur handicap ou maladie (Sarot et al. 2016).

Afin d'éviter la dépendance des équipes éducatives porteuses du dispositif vis-à-vis des médiateurs scolaires externes à l'institution, il est nécessaire d'inclure les psychologues de l'Éducation Nationale (...). »

---

<sup>5</sup> On peut traduire « *Empowerment* » par autonomisation.



## **ANNEXE 2 : Éléments de correction et barème du sujet de l'épreuve d'admissibilité : étude de dossier portant sur l'accompagnement des élèves en situation transculturelle**

**Avertissement : il ne s'agit pas ici d'un corrigé type mais bien d'éléments de correction du sujet proposé**

**Barème d'évaluation (sur 100 points)**

- **Qualité formelle de la copie** (Orthographe, Ponctuation, Grammaire, Expression, Lisibilité fonctionnelle) / **10 points**
- **Structuration de la pensée et méthodologie / 20 points**
  - Propos introductif général problématisé
  - Construction en différentes parties pour chacune des questions
  - Organisation, équilibre et transitions entre les parties
  - Qualité de l'information, des analyses et de l'argumentation
  - Contextualisation
  - => **De 0 à 4 points par critère**
- **Question 1 spécifique EDA et EDO / 10 points + 10 points + 10 points +10 points**
- **Question 2 / 15 points**
- **Question 3 / 15 points**

**Total sur 100 points**

On s'attend à une trame : introduction / plan / développement / conclusion.

### **Introduction**

- Éléments de contexte. Référence aux élèves à besoins éducatifs particuliers et/ou à l'Éducation inclusive (éducation quelles que soient les caractéristiques personnelles telles que la culture par exemple), aux textes (circulaire nationale de 2012 par exemple)
- Problématisation, enjeux. En quoi mieux accompagner les enfants en situation transculturelle est fondamental pour l'École, les professionnels, la société, les élèves et leurs familles ?
- Annonce du plan

**Question 1 : Après avoir lu l'étude de cas correspondant à la spécialité choisie, vous répondrez aux questions suivantes :**

- En tant que psychologue de l'éducation nationale, quelle analyse faites-vous de la situation de l'élève ?
- Selon vous, pour quelles raisons un bilan psychologique a-t-il été réalisé ? Quels en sont les objectifs ?
- Quelles précautions sont à prendre pour un tel bilan dans le cas d'élèves maîtrisant peu la langue française, que ce soient en termes de choix d'outil, de passation, de communication des résultats (orale et écrite), de préconisations ou d'avis ?
- Comment envisageriez-vous la suite du travail pour cette situation ? Quelles recommandations pourriez-vous formuler ?

### **• Etude de cas EDO : situation de Mohamed**

**En tant que psychologue de l'éducation nationale, quelle analyse faites-vous de la situation de l'élève ?**

Les informations dont on dispose :

- Mohamed est non scolarisé.
- Il était scolarisé l'année dernière en lycée professionnel.
- La langue maternelle n'est pas le français.

- Mohamed et son père sont arabophones.
- L'acquisition du français est difficile pour Mohamed.
- La mère de Mohamed et ses sœurs sont en Irak.
- Mohamed a pour projet de devenir médecin ou dentiste (métier du grand-père).
- Le milieu familial est soutenant.
- Mohamed est présent depuis 10 ans en France. Il a été scolarisé en école arabophone pendant 7 ans et a peu d'acquis de la langue française (niveau élémentaire A1 ou A2).

#### **Analyse :**

- Mohamed ne présente pas de déficit cognitif (WNV).
- Il présente un intérêt pour la langue arabophone (échange avec son cousin par téléphone, regarde des chaînes de télévision irakiennes, sa mère vit en Irak, son père communique en arabe, etc.), avec un conflit possible entre la culture d'origine et le français.
- Il a un projet de retour en Irak.
- On peut faire l'hypothèse d'une absence de motivation et donc d'investissement dans la scolarisation et la langue française.
- Un dossier MDPH a été constitué mais n'a pas été renouvelé : le changement d'école en cours d'année après la demande MDPH et l'absence d'aménagement dans la suite de sa scolarité (hors maintien) pourrait indiquer que le renouvellement n'a pas été souhaité. L'absence de prise en charge ou d'accompagnement dont Mohamed aurait eu pu avoir besoin compte tenu de sa situation de handicap peut avoir affecté sa scolarité.
- L'absentéisme en UPE2A et l'absence de progrès en classe UPE2A peuvent donc être liés à une absence de motivation ainsi qu'à des difficultés scolaires.
- Le déclassement social du père (métier d'enseignant en Irak et peintre en bâtiment en France) peut également être un facteur à prendre en compte : quelle ambition scolaire a-t-il pour son fils ?
- Aussi, il y a un décalage entre l'ambition et le prestige du métier envisagé par Mohamed (médecin ou de dentiste, qui était le métier du grand père) et le fait qu'il ne semble pas s'en donner les moyens ?
- En 10 ans de présence en France, le père ne parle le Français : est-ce dû à des difficultés cognitives ou à des difficultés d'acculturation ?

#### **Les informations qu'il faudrait chercher à avoir :**

- Que contient le dossier MDPH ? Pourquoi l'équipe pédagogique a insisté pour déposer un dossier MDPH ?
- Quels sont les aménagements préconisés ?
- Pourquoi ne sont-ils pas mis en œuvre ?
- Quel est son niveau en langue arabe (orale et écrite) ? Présente-t-il des difficultés en langue arabe (compréhension, expression orale, expression écrite, etc.) ?
- Quel est le projet familial ? Retour en Irak, arrivée en France du reste de la famille ?
- Quelle est la demande du lycée professionnel ?
- Quelle est la demande du jeune ?
- Quelle est la demande du père et de la famille ?
- Ces demandes sont-elles compatibles ?
- Comment se sent-il ? A l'école ? En France ? Quel est son vécu ?

#### **Selon vous, pour quelles raisons un bilan psychologique a-t-il été réalisé ? Quels en sont les objectifs ?**

- L'échelle de Wechsler non verbale a été choisie car le jeune est non francophone

- Le bilan a été réalisé pour tenter d'identifier des facteurs explicatifs de ses difficultés scolaires et langagières
- Il s'agit de tester l'hypothèse d'un éventuel trouble du développement intellectuel (est ce que les difficultés sont générales et concernent tous les champs des compétences et capacités cognitives ?)
- Il s'agit de tester l'hypothèse d'un éventuel trouble du langage et des apprentissages (à compléter par d'autres outils, etc.)

**Quelles précautions sont à prendre pour un tel bilan dans le cas d'élèves maîtrisant peu la langue française, que ce soient en termes de choix d'outil, de passation, de communication des résultats (orale et écrite), de préconisations ou d'avis ?**

- Se référer au code de déontologie (outils scientifiques adaptés et validés).
- Suivre les recommandations de la commission internationale des tests (outils adaptés à l'âge et au profil du jeune).
- S'assurer des règles de passation et de la compréhension des consignes.
- S'assurer de la présence d'un interprète pour la restitution.
- Faire une passation dynamique (protocole de passation spécifique : test – apprentissage – retest).
- Prendre en compte la culture et les biais potentiels lors de la passation dans la rédaction du compte rendu.
- Envisager la possibilité d'utiliser des tests alternatifs (Raven's 2, RCC, etc.).

**Comment envisageriez-vous la suite du travail pour cette situation ? Quelles recommandations pourriez-vous formuler ?**

- Proposer une consultation transculturelle.
- Vérifier la présence de difficultés langagières similaires dans la langue maternelle (afin de voir si elles sont globales ou uniquement circonscrites au français).
- Évaluer les relations sociales.
- Évaluer le niveau psycho-affectif (échelle de dépression, test de personnalité, etc.).
- Proposer des activités d'intégration sociale, de loisirs (par le sport, les arts, etc.).
- Interroger le jeune sur son projet de vie, en France ou en Irak ?
- Travailler le projet d'orientation et professionnel.
- Prévoir un emploi du temps aménagé pour faciliter un retour en classe.

• **Etude de cas EDA : situation de Delfine**

**En tant que psychologue de l'éducation nationale, quelle analyse faites-vous de la situation de l'élève ?**

**Les informations dont on dispose :**

- Delfine est d'origine turque, elle est née en France.
- Un de ses frères aînés a eu un parcours scolaire en Ulis et l'orientation vers l'enseignement adapté de son autre frère est envisagé.
- La famille refusait jusqu'alors de rencontrer la psychologue.
- Un premier bilan orthophonique a été réalisé mais n'a pas été approfondi.
- Une consultation en ethnopsychiatrie-psychologie a été mise en place.
- Delfine parle et comprend le turc mais est difficilement compréhensible.
- Le programme du PRE a été arrêté.
- Le refus de parler en français est évoqué par les parents.
- Delfine semble apprécier l'école mais peut faire des « caprices » pour y aller selon les parents.

**Analyse :**

- Les difficultés de langage oral sont confirmées, ainsi que l’existence d’un problème articulo-phonatoire.
- Delfine n’est pas consciente de ses difficultés, posant la question d’un possible déni.
- Elle présente des difficultés pour se repérer au sein de la famille (place, positionnement et âge de chacun)
- Elle compte sur ses doigts
- Elle est sensible à l’étayage lors de la passation du test
- Analyse des résultats du test :
  - Deux indices (IVT et IMT) sont en zone très faible, deux indices (IVS et IRF) sont en zone moyenne faible. Même si Similitudes n’a pu être passée, elle obtient de faibles résultats à Vocabulaire et Information.
- A l’épreuve des cubes, Delfine est dans la recherche et verbalise pour structurer son action.
- Elle présente des capacités non verbales
- Des problèmes de compréhension verbale sont observés (compréhension des consignes de similitudes, etc.)
- Mémoire à court terme sur support auditif (MCF) et visuel (MIM) limitées
- Delfine passe par la médiation verbale (par exemple à Matrices)
- Elle se perd dans l’espace de la feuille (ce qui n’apparaît pas en IVS)

**Les informations qu’il faudrait chercher à avoir :**

- Le niveau d’acculturation de la famille à la langue française (soutien de la famille en français, etc.)
- Disposer de l’ensemble du Wisc V (indice non verbal, etc.)

**Selon vous, pour quelles raisons un bilan psychologique a-t-il été réalisé ? Quels en sont les objectifs ?**

- Une première proposition d’échelle de Wechsler non verbale (WNV) a été faite, car l’élève est non francophone. Puis compte tenu de ses aptitudes verbales, le Wisc V est proposé.
- Il s’agit d’évaluer les difficultés scolaires et langagières
- Il s’agit de tester l’hypothèse d’un éventuel trouble du développement intellectuel (est-ce que les difficultés sont générales et concernent tous les champs des compétences et des capacités cognitives ?)
- Il s’agit de tester l’hypothèse d’un éventuel trouble du langage et des apprentissages (à compléter par d’autres outils, etc.)

**Quelles précautions sont à prendre pour un tel bilan dans le cas d’élèves maîtrisant peu la langue française, que ce soient en termes de choix d’outil, de passation, de communication des résultats (orale et écrite), de préconisations ou d’avis ?**

- Accompagner la famille dans la mise en œuvre (coéducation) des recommandations (refus de la famille des propositions de scolarité adaptée, etc.)
- Se référer au code de déontologie (outils scientifiques adaptés et validés).
- Suivre les recommandations de la commission internationale des tests (outils adaptés à l’âge et au profil de l’enfant).
- S’assurer des règles de passation et de la compréhension des consignes.
- S’assurer de la présence d’un interprète pour la restitution.
- Faire une passation dynamique (protocole de passation spécifique : test – apprentissage – retest).
- Prendre en compte la culture et les biais potentiels lors de la passation dans la rédaction du compte rendu.
- Envisager la possibilité d’utiliser des tests alternatifs (Raven’s 2, RCC, etc.).

**Comment envisageriez-vous la suite du travail pour cette situation ? Quelles recommandations pourriez-vous formuler ?**

- Faire les bilans approfondis déjà recommandés.
- Prévoir des bilans ophtalmologique / orthoptique et psychomoteur.
- Disposer du premier bilan orthophonique (et en suivre les recommandations).
- Reprendre **ou poursuivre** le suivi avec l'ethnopsychologue.
- Avec l'accord de la famille échanger avec l'ethnopsychologue et disposer du compte rendu et des recommandations.
- Débuter un suivi psychologique.
- Travailler la coéducation avec la famille dans un cadre bienveillant et adapté : sur le sens de l'école, de la réussite scolaire et de la poursuite d'étude.
- Mettre en œuvre a minima un PAP, voire faire une demande MDPH pour l'établissement d'un PPS.

**Question 2 : En vous appuyant sur la situation de l'enfant et les documents mis à disposition, comment un accompagnement efficace peut être mis en place par la ou le psychologue de l'éducation nationale, avec les partenaires professionnels et les parents, pour favoriser le parcours des jeunes évoluant dans des contextes transculturels ?**

- L'accompagnement peut permettre d'atténuer le(s) potentiel(s) conflit(s) de valeurs entre l'école et la maison, de travailler sur les représentations différentes de l'école, d'explicitier les attendus de l'école pour des familles parfois éloignées de l'école.
- Le travail sur la co-éducation peut être facilitateur et participer à l'installation d'un climat scolaire bienveillant. On peut citer ici quelques exemples d'actions possibles, en direction des familles, en direction de l'École et le rôle de tiers entre l'École et la famille que peut jouer le psyEN: utilisation de la mallette des parents, Ateliers/café des parents, lien avec les partenaires locaux, expliciter le fonctionnement de l'école aux parents, accueillir les familles, reconnaître et valoriser leur culture, leurs normes, leurs valeurs etc.
- Pour favoriser les échanges entre les familles et l'École, le ou la PsyEN peut organiser des temps de parole par exemple autour de thématiques précises, rencontrer les familles ou faire un travail de liaison.
- Travailler sur des modes de communication efficace selon les situations (si barrière de la langue, barrière de l'écrit...) notamment la communication entre l'école et la famille.
- L'importance du travail pluridisciplinaire et pluri-catégoriel mérite d'être évoquée (par exemple travail avec le professeur documentaliste etc.).
- Le référentiel de connaissances et de compétences des PsyEN est à rappeler : ils contribuent à la réussite scolaire de tous les élèves dans leur diversité.
- Le ou la PsyEN peut sensibiliser les équipes éducatives aux questions transculturelles. Ils peuvent notamment sensibiliser sur le bilinguisme et ses bénéfices.

**Question 3 : En quoi l'approche transculturelle peut-elle être pertinente pour répondre à l'ambition de l'inclusion scolaire ?**

Des définitions des « contextes transculturels » (transition entre des contextes culturels différents) et de l'inclusion scolaire sont attendues si cela n'a pas été donné dans l'introduction.

Les différences entre le transculturel et l'interculturel peuvent être précisées. Dans l'approche interculturelle, il y a une volonté d'instaurer un dialogue entre personnes de culture différentes. Dans l'approche transculturelle, il ne s'agit pas seulement d'accueillir la culture de l'autre mais d'accepter de se transformer soi-même dans une interaction réciproque. La différence entre interculturel et transculturel peut être mise en parallèle avec la différence entre les principes d'intégration et d'inclusion. L'inclusion scolaire vise l'égalité des chances afin que tous les enfants apprennent et progressent, quelles que soient leur origine, leur genre, leur orientation sexuelle, leur handicap ou maladie.

L'approche transculturelle, comme le principe d'inclusion scolaire, pointe la notion d'interaction entre individu (pris dans sa globalité) et environnement (l'école). L'approche transculturelle porte également un regard positif sur l'altérité : elle favorise l'acceptation des différences ; elle permet de valoriser le parcours du jeune et de sa famille.

*NB: un parallèle pourrait être fait avec le sujet sur la mixité (dans le cas des candidats à l'épreuve externe)*

### **Conclusion**

- Résumé
- Ouverture

## Annexe 3 : Exemples de dossiers soumis à l'analyse des candidats pour l'épreuve orale d'admission (trois exemples EDA et trois exemples EDO)

CONCOURS PSYEN SESSION 2024	ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE	Spécialité : EDA
Préparation : 1h30  Durée de l'épreuve : (Exposé : 20 mn + entretien : 40 mn)	« Étude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du psychologue de l'éducation nationale »	Intitulé du sujet (prénom du cas traité) :  06-Jean-Baptiste

### **SUJET :**

Jean-Baptiste, né en novembre 2017, est scolarisé en classe de CP. Il est le dernier d'une fratrie de trois enfants et sa mère est professeure des écoles. Ses parents sont très insistants auprès de l'enseignante de Jean-Baptiste pour une demande de passage anticipé depuis le début de l'année. Ils expliquent que les deux aînés « ont sauté une classe » et que cela s'est bien passé. Jean-Baptiste verbalise auprès de sa famille un ennui à l'école et semble moins volontaire pour s'y rendre. Ses parents ont sollicité un rendez-vous auprès de la psychologue de l'éducation nationale évoquant comme motif une demande de passage anticipé.

L'enseignante décrit un élève investi dans ses tâches scolaires mais qui a des difficultés à travailler avec ses pairs. Il préfère étudier seul. Toutefois c'est un jeune garçon qui a des liens d'amitié avec ses camarades et ne se retrouve jamais seul dans les temps récréatifs. Son enseignante a mis en place un travail différencié dans le domaine des mathématiques (numération, techniques opératoires et résolution de problèmes) car les compétences attendues en fin de CP sont atteintes. Jean-Baptiste n'a jamais manifesté de repli sur soi ou verbalisé un mal être dû à de l'ennui. Il apparaît à l'enseignante comme un élève satisfait du travail proposé. Il communique facilement avec elle.

Ses acquis de grande section ne laissent apparaître que des réussites. Les évaluations nationales de début d'année rendent compte d'un niveau de maîtrise satisfaisant en français et d'une grande maîtrise en mathématiques.

Lors de la passation du bilan psychologique auprès de la psychologue de l'éducation nationale (voir document en **annexe**), il arrive à Jean-Baptiste d'agir dans la précipitation. Il semble beaucoup trop sûr de lui. Il peut manifester des difficultés d'attention. Il rapporte qu'il aimerait avoir du temps pour jouer à la maison mais que ses parents lui demandent de « faire son fichier CE1 ».

### **QUESTIONS :**

- 1- **Quelle(s) démarche(s) la psychologue de l'éducation nationale doit-elle mener avant de rencontrer la famille de Jean-Baptiste ?**
- 2- **Quelle analyse faites-vous de cette situation ?**
- 3- **Quelle(s) proposition(s) la psychologue de l'éducation nationale peut-elle faire à la famille ?**

### **• ANNEXE : éléments du bilan psychométrique**

#### **Données psychométriques :**

1- Indice de compréhension verbale (ICV) 106

- Subtest similitude : Note Standard (NS) 9
- Subtest vocabulaire : Le résultat est dans la moyenne (limite haute).

2- Indice visuospatial (IVS) 94

- Subtest cubes : Le résultat est faible. Il est à noter que Jean-Baptiste a souvent agi dans la précipitation, ce qui a engendré des erreurs.

- Subtest puzzles visuels : Travail visuel (NS 10).

### 3- Indice de raisonnement fluide (IRF) 106

- Subtest matrices : NS 10
- Subtest balances : NS 12.

### 4-Indice de mémoire de travail (IMT) 110

- Subtest mémoire des chiffres : NS 12
  - Empan direct : 5 chiffres
  - Empan inverse : 3 chiffres
  - Empan croissant : 4 chiffres
- Subtest mémoire des images : NS 11

### 5-Indice de vitesse de traitement (IVT) 123

- Subtest code : NS 14
- Subtest symboles : NS 14

### 6-Quotient intellectuel global (QIT) 106

Deux indices s'écartent significativement de la moyenne des 5 indices qui est de 107,8.

- Indice d'Aptitude Générale (IAG)

Il se situe dans la zone « moyenne ».

- Indice de Compétence Cognitive (ICC) : IMT + IVT

Les résultats de Jean-Baptiste se situent dans la zone « moyenne forte ».

- Indice Non Verbal (INV)

Zone « moyenne ».

- Indice de Raisonnement Quantitatif (IRQ)

Il se situe dans la zone « élevée ».

CONCOURS PSYEN SESSION 2024	ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE	Spécialité : EDA
Préparation : 1H30 Durée de l'épreuve :(Exposé : 20 min + entretien : 40 min)	« Étude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du psychologue de l'éducation nationale »	Intitulé du sujet : 07- Jules

### **SUJET :**

- **Présentation de la situation :**

Jules est actuellement en CM2, il est né le 23/08/2013.

Il rencontre des difficultés importantes dans les différents domaines d'apprentissage. Il bénéficie d'une aide pédagogique en petit groupe. L'enseignant le décrit comme un enfant triste qui semble démotivé.

- **Situation familiale :**

Jules vit avec sa maman et son demi-frère d'un an plus âgé. Il ne voit pas son père qui habite dans une autre ville. Il va de temps en temps chez le père de son demi-frère lorsque celui-ci y va.

- **Historique de la situation :**

Jules arrive dans l'école au mois de mars de sa moyenne section. Il était auparavant scolarisé dans une autre école.



- 2018/2019 : Grande section. L'équipe enseignante décrit un enfant très lent, peu concentré, très tendu, qui semble ne pas comprendre les consignes, un peu en décalage par rapport aux enfants de son âge.

Une rencontre avec le médecin scolaire est organisée : pas de préconisations.

- 2021/2022 : CE2. L'équipe enseignante s'inquiète : au niveau scolaire, il est très en difficulté, il semble totalement découragé. Il n'a pas de copains et se dispute souvent avec les autres. La maîtresse le trouve très triste. Il y a beaucoup d'absences : Jules et son frère sont seuls le matin à la maison et « oublie » de venir ou arrivent en retard. Jules est fatigué à l'école. Un rendez-vous avec la psychologue de l'éducation nationale est proposé mais la famille ne s'en saisit pas. Une équipe éducative est tenue, lors de laquelle un rendez-vous avec la psychologue est à nouveau proposé et le CMP évoqué. Un maintien est réfléchi.

- 2022/2023 : CM1. L'enseignante fait une demande au RASED, selon elle : « Jules se dévalorise beaucoup, il se sent persécuté et ne se donne pas les moyens de réussir. Les leçons ne sont pas apprises et il ne se met pas au travail en classe. Il a progressé en natation et en est très content. Les relations avec les autres sont compliquées ; Jules peut se bagarrer et est en conflit permanent avec son frère. La maman est peu disponible, c'est difficile de la rencontrer ».

À l'extérieur de l'école, la maman accepte que Jules participe à l'aide aux devoirs et à une activité culturelle mise en place par la mairie. Elle se rend au CMP pour un premier rendez-vous puis ne donne pas suite. Une aide E est mise en place en mathématiques : l'enseignante constate qu'il oublie d'une séance à l'autre.

- 2023/2024 : début CM2, les difficultés persistent. La famille accepte un rendez-vous avec la psychologue de l'éducation nationale.

- **Attitude pendant les séances**

Lors du bilan, Jules est volontaire, motivé, attentif et très concentré. Il prend le temps d'observer et de réfléchir avant de répondre. Il peut corriger un choix effectué. Il se saisit des encouragements et de toutes les aides proposées. Il cherche très souvent le regard et le soutien de l'adulte. Il peut exprimer sa difficulté et dire qu'il ne va pas y arriver. Il ne se trouve pas de qualités, sa maman peut dire qu'il est gentil.

**Éléments psychométriques :**

Indice Compréhension Verbale (ICV) 92 (84-102)	Indice Visuospatial (IVS) 81(75-90)	Indice Raisonnement Fluide (IRF) 85 (79-93)	Indice Mémoire de Travail (IMT) 91 (83-101)	Indice Vitesse de Traitement (IVT) 80 (73-92)
Similitudes : 8 Vocabulaire : 9	Cubes : 6 Puzzles visuels : 7	Matrices : 7 Balances : 8	MCH : 11 MIM : 6	Code : 8 Symboles : 5
Quotient Intellectuel Total (QIT) : (80-93) - Zone « moyen faible» <i>Le QIT est, selon la méthode de Grégoire, statistiquement valide.</i>				

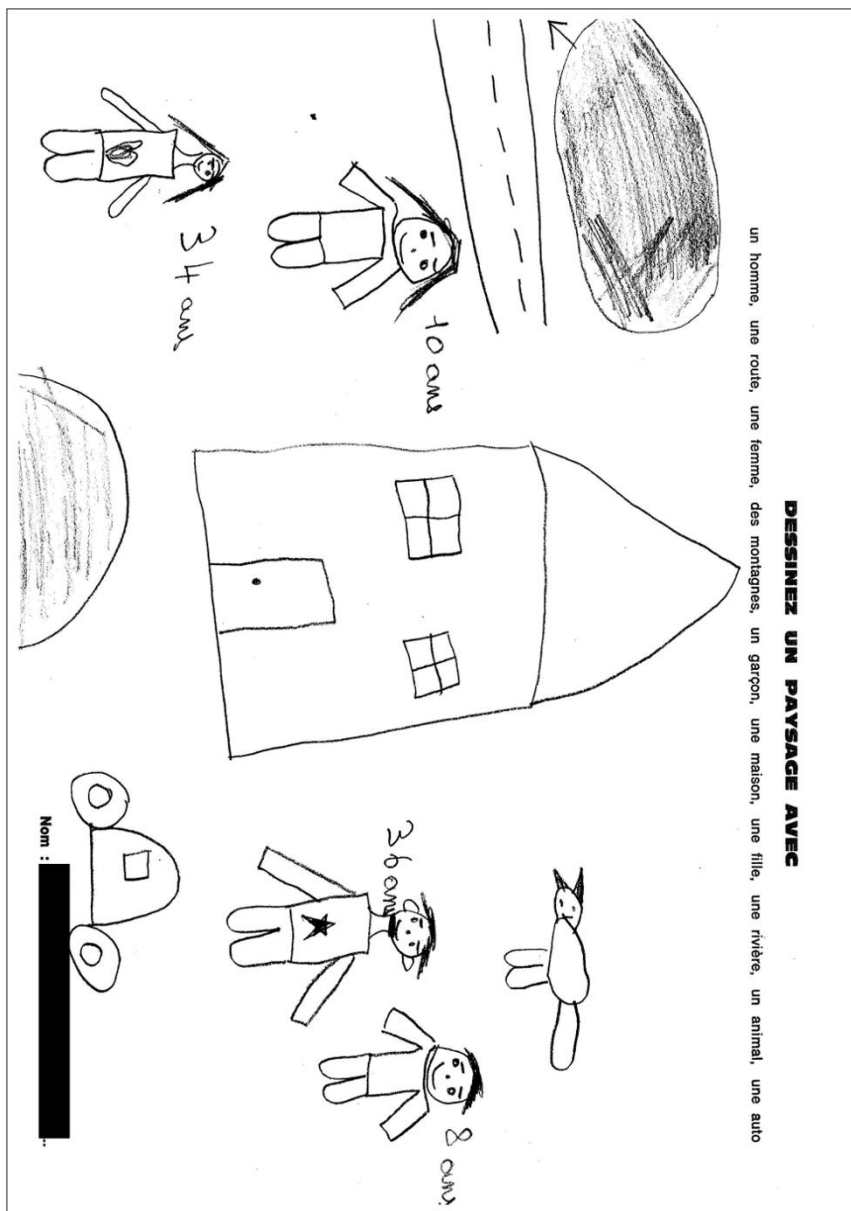
**D 10 : en annexe**

- **QUESTIONS :**

- 1- Quelle analyse pouvez-vous faire de cette situation et quelles hypothèses pouvez-vous poser ?
- 2- Que pouvez-vous proposer, en tant que psychologue de l'éducation nationale, pour accompagner cet élève, cette famille et cette équipe pédagogique ?
- 3- Quelles perspectives peuvent être envisagées pour le parcours scolaire de Jules ?



Annexe :



CONCOURS PSYEN SESSION 2024	ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE	Spécialité : EDA
Préparation : 1H30 Durée de l'épreuve :(Exposé : 20 mn + entretien : 40 mn)	« Étude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du psychologue de l'éducation nationale »	Intitulé du sujet (prénom du cas traité) :  10 - Lorenzo

**SUJET :**

Lorenzo est scolarisé à temps partiel en classe de CM2. Il vient à l'école tous les matins et un après-midi par semaine. Sur le reste du temps scolaire, il est pris en charge par les centres de soins et rend visite à son père.

En début d'année, des filles de la classe de Lorenzo se sont plaintes auprès de l'enseignante : Lorenzo leur tenait des propos à caractère sexuel.

L'année scolaire précédente déjà, il avait à plusieurs reprises fait des gestes à connotation sexuelle auprès de ses camarades filles et leur avait tenu des propos sexuels en utilisant un langage très vulgaire.

Un jeudi de septembre, en classe, alors qu'il passait derrière son enseignante madame B., Lorenzo a mimé qu'il lui pinçait les fesses. Ce même jour il a dessiné des sexes sur son ardoise qu'il a montré ensuite à ses camarades.

Début octobre, en classe, madame B. distribuait des documents. Lorsqu'elle s'est retrouvée dos à Lorenzo, celui-ci a avancé sa tête vers les fesses de la maîtresse et a mimé qu'il les lui léchait. C'est madame A., son AESH, qui nous a rapporté les faits.

Noë C., un élève de la classe, l'a par la suite imité et a mimé les mêmes gestes envers son enseignante.

Mi-octobre, madame B. enseignante de la classe et la directrice ont reçu madame C., la mère de Noë, afin de lui parler de l'incident de début octobre.

Lors de cet entretien, madame C. nous a rapporté les faits suivants : Lorenzo a donné par deux fois à Noë des magazines pornographiques qu'il aurait eu dans sa famille d'accueil. Lorenzo a montré son sexe aux enfants C. (Noë, Manon et Lyana) dans le garage de la famille d'accueil. Lorenzo a essayé des attouchements sur l'enfant Lyana C., 4 ans, mais la grande sœur de celle-ci, Manon, âgée de 13 ans, l'en a empêché. Lors d'une sortie scolaire, Lorenzo a tenté de toucher la poitrine de Manon C., celle-ci s'est défendue.

### Éléments de l'histoire familiale

Lorenzo est en famille d'accueil depuis qu'il a quatre ans. Pendant quatre années, il a été confié à la même famille d'accueil et en a changé il y a deux ans. Lorenzo voit régulièrement son père, en revanche, il ne rencontre jamais sa mère.

#### • QUESTIONS :

1. **Quelle analyse faites-vous de cette situation ?**
2. **Quelle intervention de la part du psychologue de l'éducation nationale est-elle envisageable afin d'accompagner cet élève ?**
3. **Quelle aide un psychologue de l'éducation nationale peut-il apporter à l'ensemble de la communauté éducative face à une situation telle que décrite ?**

CONCOURS PSYEN SESSION 2024	ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE	Spécialité : EDO
Préparation : 1H30 Durée de l'épreuve :(Exposé : 20 mn + entretien : 40 mn)	« Étude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du psychologue de l'éducation nationale »	Intitulé du sujet (prénom du cas traité) : 17. Dorian

#### SUJET :

La proviseure d'un lycée vous convie à l'ESS du jeune Dorian, 15 ans, scolarisé en 2<sup>nde</sup> GT d'un lycée classé « politique de la ville ». Lors de cette équipe, un premier bilan scolaire est réalisé : les résultats sont extrêmement faibles en ce début d'année, bien en deçà des attendus pour ce niveau. Les tests de positionnement réalisés en septembre confirment cette première impression.

Lors de cette ESS, Dorian est quasiment mutique, il semble effrayé ; à peine peut-il prononcer une récrimination contre son collègue, qui n'aurait pas dû le faire passer. Il ne « comprend rien » en cours. L'anamnèse révèle que l'an dernier, Dorian était scolarisé en Ulis TFC, ce depuis la 6<sup>ème</sup>, pour ses « troubles des apprentissages » aux dires du père. Les notes qui figurent sur le bulletin du collège sont excellentes, et il n'explique pas cet écart dans les résultats. De plus, Dorian n'a fait ni LV1 ni LV2 au collège, ce qui explique ses résultats très faibles. Une proposition est faite de donner deux heures de cours supplémentaires par semaine dans chacune de ces matières pour l'aider. Un étalement de l'année de 2<sup>nde</sup> sur deux ans est aussi évoqué, ce qui a pour effet immédiat de faire pleurer Dorian. Un point sur les aménagements est également fait : aide humaine reconduite à raison de 15 heures par semaine, utilisation d'un ordinateur en cours, en

plus des aménagements pédagogiques imposés aux enseignants. Un rendez-vous est pris à l'issue de cette ESS.

Dorian est accompagné de son père lors de ce rendez-vous. L'élève affirme avoir extrêmement mal vécu cette ESS ; il ne comprend pas qu'on lui ait proposé de faire cette 2<sup>nd</sup>e GT en deux ans sans lui « laisser de chances » ; par ailleurs il se plaint de moqueries dont il est victime dans sa classe. Il a l'impression que tout le monde lui en veut et que lui-seul sait qu'il peut « y arriver ». Il a obtenu son DNB l'an dernier, et l'AESH qui l'accompagnait était « mieux » selon ses dires. Celle qu'il a cette année ne l'aide pas assez...

Le père revient sur les difficultés de Dorian : elles ont commencé à leur arrivée en France à l'âge de trois ans (ils viennent du Portugal). Il a mis beaucoup de temps à apprendre le français, ce qui les a beaucoup inquiétés avec sa mère. Cette dernière est décédée subitement il y a deux ans d'un accident de la route. À l'évocation de ce drame, père et fils semblent extrêmement émus.

L'accompagnement dont bénéficiait Dorian jusqu'en 5<sup>ème</sup> (psychomotricien, ergothérapeute et psychothérapie) a cessé totalement car « tout allait bien ». Le père a du mal à comprendre ce qui se passe, il en veut au collègue qui lui « aurait menti » sur le niveau de son fils.

Ce dernier envisage pour le moment une 1<sup>ère</sup> générale pour devenir anthropologue ; il est « passionné d'histoire ».

### **QUESTIONS :**

**1 - De quels éléments auriez-vous besoin pour mieux comprendre la situation de Dorian ?**

**2 - Quelles actions envisageriez-vous pour aider cet élève ?**

**3 - Quelles pourraient être vos préconisations, notamment en lien avec d'autres partenaires, concernant ce jeune ?**

<b>CONCOURS PSYEN SESSION 2024</b>	<b>ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE</b>	<b>Spécialité : EDO</b>
Préparation : 1H30 Durée de l'épreuve :(Exposé : 20 mn + entretien : 40 mn)	« Étude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du psychologue de l'éducation nationale »	Intitulé du sujet (prénom du cas traité) : 2 - Émilie

### **SUJET :**

Émilie est en ce début d'année scolarisée en terminale professionnelle « Métiers de la Mode et du Vêtement ». Le psychologue de l'éducation nationale (psyEN) la rencontre car elle demande à se réorienter vers la filière de Gestion Administration.

Elle a plusieurs fois l'an dernier manifesté son souhait de changer de filière. Elle a été reçue au CIO, et le psyEN l'a également rencontrée au lycée. Il a été difficile de l'accompagner vers un changement d'orientation car Émilie se fait beaucoup remarquer par une attitude pour le moins inadaptée. Elle explique à chaque fois qu'elle ne peut se motiver car la filière ne lui plaît pas. Mais en même temps, elle n'arrive pas à entendre le discours du psyEN, ne suit pas ses conseils et les histoires dans lesquelles elle s'implique perturbent le jugement du psyEN quant au bien-fondé de sa demande de changement d'orientation.

C'est dans ce contexte qu'elle s'est retrouvée en terminale en début d'année car il n'avait pas été possible de faire aboutir sereinement un nouveau projet.

Cette année, Émilie refait parler d'elle, son attitude est de plus en plus problématique ; là encore, elle met en avant son manque d'intérêt pour cette filière. Elle est de nouveau reçue au CIO. Le psyEN a évoqué sa situation en commission de suivi, interrogé ses professeurs, entendu le CPE qui l'accompagne depuis qu'elle est arrivée au lycée et qui multiplie les rapports d'incidents. Elle ne veut plus effectuer les stages, n'est pas prête à intégrer le monde du travail.

C'est dans le secteur du secrétariat qu'elle déclare vouloir poursuivre.

Au vu de tous ces éléments, le psyEN propose qu'elle fasse une immersion en 1<sup>ère</sup> GA, avec bien entendu un "contrat". Ainsi, il sera plus facile, si cette immersion venait à ne pas être concluante, de poursuivre un autre accompagnement avec cette jeune fille.

Le proviseur refuse cette proposition.

### QUESTIONS :

1. **Quelle analyse faites-vous de cette situation ? Auriez-vous besoin d'informations complémentaires ?**
2. **Que pourriez-vous proposer à la famille et à l'équipe pédagogique pour améliorer la situation de cette élève ? Proposeriez-vous une orientation différente ?**
3. **Quelle place le psychologue de l'éducation nationale peut-il prendre dans ce genre de situation ? Quel accompagnement peut-il proposer dans le contexte dans lequel il exerce ses fonctions ?**

<b>CONCOURS PSYEN SESSION 2024</b>	<b>ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE</b>	<b>Spécialité : EDO</b>
Préparation : 1H30 Durée de l'épreuve :(Exposé : 20 mn + entretien : 40 mn)	« Étude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du psychologue de l'éducation nationale »	Intitulé du sujet : 05- LOUISE

### SUJET :

Louise 15 ans, est scolarisée en classe de 3<sup>ème</sup>. Elle vit avec sa mère, son beau-père et son demi-frère de 4 ans. Elle voit son père durant les vacances scolaires car il vit en Belgique.

Louise souffre de problèmes visuels qui lui imposent d'être à proximité du tableau pour suivre. Elle a été opérée de la cataracte et l'œil opéré a récupéré une vue corrigée à 5 dixièmes. Sa maman souffre d'une déficience visuelle (cane blanche et chien guide pour les déplacements). L'ophtalmologue de Louise suppose que ses troubles visuels n'ont pas d'impact sur sa scolarité, hormis des dispenses en sport et le placement en classe. Louise rencontre tout de même des difficultés quand la taille des lettres varie ou que des enseignants utilisent des feutres de couleur verte.

En cinquième, elle a rencontré le psychologue de l'éducation nationale (PsyEN) du collège dans le cadre de difficultés d'apprentissage. Le collège a monté un dossier pour la CDOEA, mais la demande n'a pas abouti (extrait du bilan en annexe). Le papa n'était pas en accord avec une possible orientation en SEGPA, car il ressentait que sa fille pouvait faire mieux quand elle était accompagnée.

En octobre de l'année de 4<sup>ème</sup>, Louise attend dans le couloir de l'administration car elle a mal au ventre. L'infirmière est absente, et le PsyEN lui propose de venir échanger un moment en entretien. Il constate que Louise aurait besoin d'avoir les leçons à l'écrit, car elle n'arrive pas à se relire. Au niveau graphie, sa prise de note est trop rapide pour être lisible. Louise n'évoque pas de ressenti particulier vis-à-vis du fait de ne pas avoir été retenue en SEGPA, alors qu'elle le souhaitait.

En milieu d'année dernière, Louise participe à une visite de la 3<sup>ème</sup> prépa-métiers organisée pour les élèves de 4<sup>e</sup>. Cependant son nom n'apparaît pas dans les dossiers, le professeur principal indique qu'elle ne souhaite pas postuler. Pourtant la maman contacte le PsyEN peu de temps après pour connaître les orientations possibles post 4<sup>ème</sup>, car elle n'est pas favorable à une 3<sup>ème</sup> classique. Cette dernière a sollicité les Maisons Familiales Rurales (MFR), mais l'obligation d'internat amène la famille à renoncer à cette piste. La maman cherche d'autres possibilités. Lors d'un entretien au CIO, la maman demande à constituer un dossier pour entrer en 3<sup>ème</sup> prépa-métiers. Louise ne semble pas avoir échangé avec sa maman. Le dossier est fait mais le projet n'a pas abouti. Louise est sur liste supplémentaire.

En troisième, Louise a beaucoup d'absences, et est souvent en retard notamment aux intercoeurs. Son professeur principal, alerte dès octobre sur ses résultats scolaires en baisse, mais aussi sa démobilitation. Louise est absente régulièrement lors des heures de vie de classe dans lesquelles un travail sur l'orientation est proposé. Louise était aussi absente à l'entretien proposé en début d'année par le PsyEN pour échanger sur l'orientation.

Sa situation est abordée en GPDS en novembre. Une réflexion sur une intégration dans les ateliers vente, distribution logistique de la SEGPA du collège est évoquée car Louise s'entend bien avec les jeunes de la section. Cette hypothèse n'est finalement pas mise en place.

La maman sollicite le PsyEN en novembre, dans la mesure où sa fille adopte des postures déviantes au domicile (a levé la main sur sa mère). La maman parle de préoccupation religieuse alors que la famille est athée. Une rencontre avec l'assistante de service social est planifiée en janvier pour échanger au sujet de la mise en place d'un suivi éducatif au domicile.

Lors de l'orientation concertée de février, la maman appelle le matin pour savoir si elle doit être présente car sa fille est malade. Le rendez-vous est maintenu avec la maman. Louise est finalement aussi présente au rendez-vous. Il ressort qu'elle se sent mal dans sa scolarité et au collège. Elle a réalisé un stage dans une épicerie et se questionne sur un projet en vente ou dans l'aide à la personne. Au forum des métiers, organisé par le collège, Louise est allée sur le stand du bac pro ASSP, et un peu sur celui de l'agriculture (mais indique ne pas vouloir s'orienter dans ce secteur). Elle doit participer à un mini stage au lycée qui propose ASSP.

### **QUESTIONS :**

**1- Quelle analyse faites-vous de cette situation ?**

**2- Quelle place peut prendre le PsyEn au côté de l'équipe pédagogique et de la famille pour améliorer la situation de cet élève ?**

**3- Quelles pistes pour accompagner cet élève dans la construction de son parcours d'orientation ?**

### **Annexe 1 : Extrait du bilan WISC-V réalisé en classe de 5<sup>ème</sup>**

<b>Indice</b>	<b>Intervalle de confiance 2021</b>
Indice de Compréhension verbale ICV	84-102 (zone moyenne faible)
Indice visuospatial IVS	102-118 (zone moyenne forte)
Indice de Raisonnement fluide IRF	Non homogène (zone moyenne faible)
Indice de Mémoire de travail IMT	58-75 (zone très faible)
Indice de Vitesse de traitement IVT	84-102 (zone moyenne faible)
Indice d'aptitude général IAG	Non homogène (zone moyenne)
Indice de compétence cognitive ICC	Non homogène (zone faible)
QIT(si homogène)	Non homogène (zone moyenne faible)

### **Conclusion du PsyEN**

La faiblesse de l'indice de mémoire de travail questionne. Elle interpelle sur les capacités de Louise à se saisir du déroulement du cours et le traitement de différentes tâches en même temps. Le ressenti de rapidité du déroulement du cours est probablement à mettre en lien avec cette faiblesse.

Il est possible de noter un renoncement régulier sur des tâches (autres que celles de mémoire de travail) où Louise pourrait être en réussite. Ces tâches sont partiellement réussies mais supposent que Louise fournisse un effort attentionnel supplémentaire.

Au regard du bilan, Il me semble que l'orientation en SEGPA ne soit pas une piste à exclure. L'orientation en SEGPA lui permettrait de se revaloriser, de se sentir soutenue et entendue dans ses difficultés et sa capacité à apporter des réponses à ses difficultés. Pour le moment Louise est soucieuse de sa scolarité et de sa réussite.

Un travail sur l'attention serait pertinent à conduire. Il pourrait être pertinent de valider ou invalider un trouble attentionnel.

Le travail sur des supports jeux tels que « Ramses » permettrait à Louise de mobiliser ses capacités de mémorisation, d'établir potentiellement de nouvelles stratégies afin d'être plus performante et de se saisir du déroulement d'une activité.

## Annexe 2 : Bulletin deuxième trimestre de 4e

Matières	Evol.	Moyennes T2		Appréciations	
		T1	Clas.		
ED MUSICALE	↗	10,63	17,33	18,20	Les résultats sont très bons. J'attends vraiment des efforts de participation au prochain trimestre
ED.PHYSIQUE & SPORT.		10,50		16,77	Elève dispensée
SCIENCES VIE & TERRE	↘	10,80	5,25	12,89	Aucun travail ce trimestre.
TECHNOLOGIE	↗	9,67	13,00	14,64	Poursuivez vos efforts.
PHYSIQUE-CHIMIE	↘	8,37	3,13	10,73	Résultats alarmants liés à un découragement et une absence d'investissement. Réagissez!
FRANCAIS	↘	10,48	6,91	11,63	Les résultats de l'élève sont énormément baissés au deuxième trimestre et sont à présent très insuffisants. L'élève est capable de bien faire ponctuellement, mais ses efforts ne sont pas assez approfondis et réguliers pour lui permettre de progresser réellement. Lucile doit donc rapidement réagir en étant beaucoup plus rigoureuse pour que ses résultats augmentent au troisième trimestre!
MATHEMATIQUES	↘	4,69	1,17	12,43	Des résultats en baisse et de plus en plus catastrophiques. L'élève n'a pas écouté les conseils donnés. Elle ne s'implique pas du tout, ni en classe, ni à la maison : le travail est aussi inexistant qu'au premier trimestre. Il faut cesser d'attendre et réagir au plus vite!
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	↘	5,71	3,64	13,49	L'élève a baissé les bras et n'essaie même plus de faire le travail demandé! Une réflexion sur l'orientation devient une priorité absolue.
ANGLAIS LV1	↘	10,12	6,80	13,56	Des résultats très alarmants. L'élève ne montre aucun envie de progresser. Montrer un esprit plus positif serait le premier pas vers les progrès.
ARTS PLASTIQUES	↘	12,66	7,00	11,73	Ensemble décevant. L'élève est capable de plus à condition de rester concentrée en classe.
ESPAGNOL LV2	↘	7,88	7,27	12,03	L'élève est très passive, elle ne s'intéresse pas au cours, elle doit poser des questions si elle ne comprend pas et se mettre au travail.

Absences : 24 demi-journées - Retards : 2

Appréciation globale : Malgré l'aide apportée à l'élève et les mains tendues, l'élève a choisi de ne plus travailler et de se laisser vivre. Les résultats sont très insuffisants avec deux moyennes au dessus de 10 et 7 sous la barre des 7/20. L'ensemble est maintenant TRES inquiétant pour la suite. Une remise en cause est urgente!

La cheffe d'établissement





**Annexe 3 : Bulletin deuxième trimestre de 3e**

Matières	Evol.	T1	Moyennes T2		Appréciations
			Élève	Clas.	
ANGLAIS LV1	↘	3,64	0,67	11,92	
ARTS PLASTIQUES	↘	16,89	16,00	16,32	
<i>DNB Blanc</i>	↗	0,00	2,75	10,19	
ED.PHYSIQUE & SPORT.		12,50			
EDUCATION MUSICALE	↘	4,25	1,14	14,85	
ESPAGNOL LV2	↗	2,68	3,75	11,62	
FRANCAIS	↗	4,19	5,06	13,07	
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	↘	8,67	5,80	9,37	
MATHEMATIQUES	↘	2,08	1,40	10,69	
PHYSIQUE-CHIMIE	↘	2,26	0,08	10,62	
SCIENCES VIE & TERRE	↘	8,00	0,77	11,50	
TECHNOLOGIE	↘	6,55	6,00	12,87	

Absences : 12 demi-journées - Retards : 28

La cheffe d'établissement

